

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi, le 1 avril 1938

34e année (1904) No 51

Publié par la Cie du "Progrès du Golfe"

— AIME DIEU ET VA TON CHEMIN —

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée

UNE BELLE OEUVRE

La Station Biologique de Trois-Pistoles serait bientôt déménagée en Gaspésie. Nous le regrettons pour notre région, mais il est à espérer que cette station continuera à répandre ses bienfaits. On connaît les débuts de son oeuvre.

Grâce à des études et à des expériences faites par les officiers de la Station Biologique du Saint-Laurent à Trois-Pistoles, ceux-ci assuraient récemment que la récolte ou la pêche aux crevettes le long du fleuve Saint-Laurent rapporterait d'appréciables bénéfices à ceux qui s'y livreraient. Ces crustacés seraient, en effet, abondants et le deviendraient encore davantage avec les méthodes d'élevage nécessaires; et, devenant plus abondantes, les crevettes, nous n'en doutons pas, deviendraient en grande demande sur nos marchés ou depuis longtemps, peut-on dire, elles brillent par leur absence. On y voit parfois quelques spécimens de pétoncles, mais c'est assez rare. Il est à souhaiter que la Station Biologique réussisse dans sa campagne comme elle a, du reste, menée à bonne fin toutes les campagnes et les expériences qu'elle a entreprises dans l'étude océanographique de notre fleuve. Cette institution prouve chaque année son utilité.

C'est, on le sait, l'Université Laval qui a fondé cet établissement il y a sept ans, et on sait que dès le lendemain de la fondation les promoteurs se mettaient à l'oeuvre. Le champ était vaste, immense. C'était tout notre fleuve, c'était le golfe, l'un et l'autre encore inexplorés, inconnus, — du moins quant à la vie sous-marine qui réside, dit-on, des trésors — qui s'ouvraient aux recherches et aux expériences. En effet, c'était dans le but d'extraire de la profondeur des eaux laurentiennes autant que possible de ces trésors que l'Université Laval consentait les sacrifices nécessaires pour fonder cet institut de biologie qui s'implantait depuis longtemps dans notre province. Beaucoup de pays nous avaient donné, de ce côté, l'exemple. Même les provinces-sœurs, plus jeunes que la nôtre, avaient leurs stations biologiques. Et pourtant on sait que nos pêcheries sont immenses.

Mais nos pêcheries sont comme nos forêts. Pour qu'elles nous rapportent, il faut savoir les exploiter avec méthode et intelligence. Or, les progrès de nos pêcheries maritimes dépendent de l'étude scientifique que dans nos champs de pêche; et le seul moyen pratique de faire cette étude est l'établissement de laboratoires ou stations de biologie sous-marines. Les études océanographiques sont devenues nécessaires dans le fleuve et dans le golfe Saint-Laurent. Les fondateurs de l'Institut des Trois-Pistoles, avons-nous dit, n'ont pas tardé à se mettre au travail et nous ajouterions que les résultats de leurs premières recherches ne se sont pas fait attendre non plus. Pour leurs premières vacances, de jeunes passionnés de la vie sous-marine se sont mis à parcourir les côtes et les îles dans les environs des Trois-Pistoles et du Bic. Ils firent, dès cette première croisière, d'intéressantes découvertes qui enrichissent maintenant nos musées; poissons rares, étoiles de mer etc. Ils firent même, nous nous en souvenons, une découverte presque sensationnelle dans le monde scientifique, celle d'une gigantesque pierre dont la forme correspondait exactement à celle d'un énorme reptile qui aurait été pétrifié à l'endroit où on l'a découverte, à l'He-aux-Basques ou, autrefois, avant même Cartier, les Basques faisaient la pêche à la baleine qui pullulait dans ces parages. On a reconnu, en effet, dans cette pierre une baleine de l'époque secondaire solidifiée pendant l'époque tertiaire alors que les continents ont pris la forme qui a terminée leur formation.

A propos de cette He-aux-Basques, on sait qu'elle recèle les fondations, très visibles encore, des immenses fourneaux de pierre que les Basques, chasseurs de baleines, avaient établis là pour extraire l'huile des monstres marins qu'ils capturaient dans cette partie du fleuve Saint-Laurent. Cette île-aux-Basques, qui est vis-à-vis de Trois-Pistoles, est maintenant la propriété de la Société Provancher d'Histoire Naturelle de Québec. Elle en a fait un sanctuaire d'oiseaux de mer. A part ces ruines de fourneaux basques, ses oiseaux de mer, ses pierres et ses arbres de formes étranges, cette petite île recèle toutes sortes de surprises pour les savants. Ses parages, comme ceux des îles Razades, de l'île-aux-Pommes et d'autres encore, si l'on sait en faire un sérieux inventaire, présenteraient des problèmes d'ordre océanographique d'une extrême importance pour nos géologues et pour nos pêcheurs. Et ce n'est là qu'un coin de notre fleuve. Il y a tout le reste jusqu'au fond du Golfe rempli de trésors.

LA PLAIE DU BRA- CONNAGE

Naguère, M. L. A. Richard, sous-ministre des Mines, de la Chasse et de la Pêche, au cours d'un congrès général de l'Association de Protection du Gibier et du Poisson, déclarait naguère que la quantité de gibier dans la province de Québec a été réduite de trente à trente-cinq pour cent de ce qu'elle était il y a quelques décades. Et M. Richard attribuait cette diminution à trois causes principales: les progrès de l'industrie, le développement économique et le braconnage, surtout le braconnage.

Cette plaie, en effet, menace constamment notre gibier et ceux qui s'y livrent, nous dirions par profession, ont probablement fait plus pour sa disparition que toutes les autres causes réunies. On ne peut s'imaginer jusqu'à quel point le braconnage peut exercer de ravages dans la forêt québécoise. Le profane est plutôt porté à croire que le braconnier est un type d'un autre âge. Mais le chasseur qui se livre, plusieurs jours de l'année, dans la forêt à son sport favori, en contact avec les colons et les habitués du bois, sait à quoi s'en tenir sur le braconnage dans nos forêts du Nord. Il peut constater qu'il y a encore, malgré les lois très sévères adoptées en ces dernières années, des exploitants de chantiers de coupe de bois qui, pendant tout un hiver, ne risquent leurs hommes à peu près uniquement de viande de chevreuil et d'original que leur vendent les braconniers. Dans certains coins de la forêt du Nord, à l'abri de toute surveillance et possédant les moyens de déjouer tous les réglemens, vivent des hommes dont toutes les facultés sont merveilleusement adaptées à la vie sauvage, d'une force, d'une adresse et d'une endurance qui font l'émerveillement de ceux qui les connaissent, et qui, chaque jour, font des «portages» de plusieurs milles, portant sur leurs rudes épaules de gros quartiers d'originaux qu'ils ont abattus, quelle que soit la saison, et qu'ils vont vendre pour des sommes infimes à des propriétaires de chantiers. On voit même ces hommes nourrir à l'année des chiens dont ils se servent, avec de l'excellente viande de chevreuil qu'ils conservent dans des sources fraîches. On nous a assuré qu'un de ces hommes, pendant un seul hiver, avait abattu à lui seul soixante originaux dont il avait vendu toute la viande dans un chantier de bois. Que faire contre de tels abus? Les gardes-chasse du gouvernement demeurent généralement loin des repaires de ces braconniers et n'entendent jamais parler de leurs exploits. On ne peut se fier à la délation qui est, en général, une assez piètre garantie.

Et s'il n'y avait que les braconniers de métier! Mais il y a malheureusement des colons, et même des agriculteurs dont les fermes sont voisines de la forêt et qui se livrent pendant l'hiver à de véritables massacres, quand ils ont la chance surtout de surprendre un troupeau dans un «ravage» hors duquel s'aventurent des bêtes pourchassées qui s'enfoncent dans la neige où elles sont tuées comme à la cible. On prétend qu'il y a nombre de cultivateurs-colons qui sont les plus terribles braconniers du monde. Ils réussissent à vendre à des prix dérisoires les peaux et la viande des bêtes ainsi abattues.

Si le castor, par exemple, est aujourd'hui si rare, malgré la défense absolue édictée de le tuer, cela est dû aux massacres qu'en ont fait les braconniers qui ont «tranché» — selon une expression du métier — les réserves de ces animaux. On bloque les issues des cabanes des castors où l'on provoque une inondation; le rongeur alors ne pouvant pas revenir à la surface pour respirer est noyé. Et pour peu que l'auteur de cette sorte de braconnage soit rapide, pas un sujet de la «réserve» n'échappe au massacre. On affirme que cette sorte de braconnage se pratique sur une haute échelle notamment dans le Haut Saint-Maurice, où les indiens Têtes-de-Boule seraient passés maîtres

dans l'art de «trancher» les réserves des castors, dont ils auraient ainsi anéanti des colonies entières par ce moyen, qui est condamné par tous les trappeurs honnêtes parce qu'il a pour conséquence funeste de chasser les autres castors qui peuvent se trouver dans un rayon très étendu et qui ont, disent les chasseurs, une parfaite connaissance du sort malheureux que l'on vient de faire à leurs congénères de la réserve détruite par l'inondation.

Précieuses reliques

Au cours d'un voyage qu'il a fait récemment sur la côte nord du Saint-Laurent où il a visité certaines colonies établies dans ces parages l'hon. M. A. L. Auger, Ministre de la Colonisation, passant par les îlets Jérémie, a vu, perdus dans l'habitation d'un pêcheur de l'endroit, les reliques d'une vieille chapelle qui, lui a-t-on raconté, existait sur ce point de la côte voilà près de deux siècles. Et M. Auger a exprimé le désir de voir, un jour, reconstituer cette antique chapelle pour en faire un petit musée-missionnaire.

Ce vœu de M. Auger m'intéresse d'autant plus, pour ma part, que voilà un peu moins de dix ans, exactement en 1928, je publiai une brochure contenant non seulement l'histoire de cette ancienne mission des îlets Jérémie mais précisément l'énumération et la description de toutes les reliques provenant de cette chapelle qui remonte à 1767 et que dans le temps on appelait l'église de l'Assomption. Alors, je disais, à la suite de l'énumération et de la description de ces vieilles choses du temps passé: «Voilà, ou nous nous trompons fort, de fort précieuses reliques. Dans d'autres pays on n'hésiterait pas à donner de grosses sommes d'argent pour s'en emparer, les classer et les conserver».

Et j'exprimais cette crainte: «Un jour peut-être prochain, un commerçant d'antiquités de la République américaine, passant par les îlets Jérémie, entrera dans la maison de Pierre Fortin et, pour un plat de lentilles, rafflera tout. Et, plus tard, dans quelques années, des Canadiens de chez nous, en visite dans quelque musée d'une grande ville américaine, tomberont en admiration devant un vieil autel peint et sculpté à la main, une vieille croix d'argent fleurdelysée, une antique balustrade sculptée au couteau et maints autres objets datant de plus de deux siècles et ayant appartenu, leur expliquera un guide galonné, à une ancienne chapelle de la Côte Nord du Saint-Laurent, «province of Québec».

Et voilà, le sort qui attend très probablement ces reliques si on ne réalise pas notre vœu et celui que vient d'exprimer le Ministre de la Colonisation.

Les îlets Jérémie furent l'une des plus anciennes missions des Jésuites dans l'incommensurable «Domaine du Roy» au XVII^e siècle. Elle a été le rendez-vous de tous les sauvages de la côte, les Montagnais et les Papinachois qui furent évangélisés tour à tour par les Jésuites, les prêtres séculiers et les Oblats. La première chapelle de cette mission date de 1701. C'est le Père André, S.J., qui s'était occupé de sa construction dont M. Hazeur faisait les frais — M. Hazeur et Riverin ayant alors le bail des postes du roi. Elle dura jusqu'en 1767 alors qu'au mois de juin de cette année, on voit le Père de La Brosse, de légendaire mémoire, bénir une nouvelle chapelle aux îlets Jérémie, chapelle dont malheureusement la relation des missions de cette partie du pays ne nous apprend rien, pas plus qu'elle ne nous fait savoir pourquoi cette chapelle avait remplacé l'autre, la première qui ne datait que de soixante ans. Nous savons cependant que la nouvelle chapelle bénie par le Père de La Brosse était une réplique parfaite de celle qui est aujourd'hui le plus beau joyau de Tadoussac et qui fut construite en 1747 par le Père Claude Couart, prédécesseur immédiat du Père de La Brosse à la Mission de Tadoussac. Elle mesurait trente pieds carrés. Le solage en pierre est encore visible ce qui permet d'en donner aujourd'hui les dimensions exactes.

Voilà toute l'histoire de la chapelle des îlets-Jérémie. Et ces objets que l'on voit aujourd'hui dans la maison de l'un des trois habitants de l'endroit, Pierre Fortin, sont tout ce qui reste de cette ancienne mission des îlets Jérémie. Mais c'est toujours, il est vrai, aujourd'hui comme au temps où pénétraient dans la petite anse des îlets le premier missionnaire jésuite en 1661, le même mélancolique paysage d'eau et de collines. On est cependant le tohubohu du commerce d'antan qui se pratiquait la entre traiteurs et sauvages? S'étaient là des petits villages de tentes et de cabanes qui eussent sûrement comblé de douces émotions l'âme des amateurs de pittoresque. Aujourd'hui tout est silence au fond de la petite baie et au sommet des collines qui la dominent. Nulle trace des anciennes cohortes indiennes. Quatre maisonnettes de pêcheurs regardent mélancoliquement le fleuve.

C'est dans l'une d'elles, celle de Pierre Fortin, qui est propriétaire du terrain sur lequel s'élevait la vieille chapelle, qu'au cours de l'été de 1926, des officiers de la Société Provancher d'Histoire Naturelle de Québec, en excursion dans le bas du fleuve, arrêtèrent aux îlets Jérémie où ils furent les hôtes de M. Fortin; et voici ce qu'ils découvrirent en visitant cette originale et rare résidence perdue dans les falaises et les anses de cette partie de la Côte Nord du Saint-Laurent: une croix en fer forgé aux fleurs de lys portant la date de 1787 qui couronnait le clocher de la chapelle des îlets;

un grand crucifix en argent solide aux extrémités fleurdelysées et qui ornait l'autel de la chapelle;

cet autel même, absolument intact, entièrement peint et sculpté à la main et portant la date de 1787.

Les objets que nous venons d'énumérer sont dans une chambre qui sert, pour l'instant, de chapelle temporaire quand vient faire la mission en cet endroit le missionnaire de Betsiamites.

On a trouvé là également un exemplaire de l'Échelle Catholique Chronologique inventée par Mgr Blanchet, archevêque d'Orégon City en 1838.

Aussi, le catéchisme en images des sauvages en quatre tableaux datant de 1839: un écrit authentique signé par Mgr de Signai au Père Flavien Durocher, desservant alors cette mission érigée en confrérie du Scapulaire de la Vierge Marie en 1842.

Les deux portes extérieures de l'ancienne chapelle, magnifiquement sculptées et servant maintenant de portes de chambres à coucher à M. et Madame Fortin; ces portes, rongées par les intempéries, ont gardé les empreintes des ferrures et des poignées fleurdelysées.

Enfin, la balustrade délicatement sculptée en bois sert maintenant de rampe à l'escalier qui va au deuxième étage de la maison de M. Fortin.

Voilà, je le répète, de fort précieuses reliques historiques et qui feraient bonne figure dans un musée.

Damase POTVIN.

Québec 29 mars 1938.

Nos belles traditions

L'autre jour, lisant l'un des derniers et non l'un des moins jolis romans de Charles Sylvestre, «Prodigue du Cœur», qui a valu à son auteur le Prix Fémina, nous avons lu avec émotion cette scène touchante qu'il nous décrit du vieux terrien, revenant de l'église où il a assisté à la bénédiction des rameaux et s'empressant, en arrivant à la ferme, d'aller planter au bout du champ qu'il voulait faire fructifier davantage le rameau de buis que le curé du village venait de bénir. Et je me suis rappelé que cette pieuse tradition existait naguère, voilà une trentaine d'années, dans quelques-unes de nos campagnes. Dès le retour de la messe, le Dimanche des Rameaux, après dîner, l'on partait, quelquefois toute la famille, et l'on allait planter au bout des champs des branches de sapin que l'on avait fait bénir durant la messe. Bien entendu, on gardait une branche pour la salle principale de la maison où on la fixait au mur au bas de la croix noire dite de Tempérance. Elle séchait là pendant toute l'année et on la remplaçait par une autre, plus fraîche, plus verte, seulement le Dimanche des Rameaux de l'année suivante. Je croyais cette tradition exclusivement canadienne-française, et je n'ai pas été fâché, en lisant le roman de Charles Sylvestre, d'apprendre qu'elle était plutôt d'origine française. Comme bien d'autres traditions celle-là a été apportée des provinces de France par les premiers habitants de la Nouvelle-France, nos ancêtres. Existe-t-elle encore dans nos campagnes? Je l'ignore, mais je le souhaite.

Elle est si gracieuse, si forte de foi, si remplie de pastorale beauté. Comme tant d'autres de nos traditions, qui se perdent malheureusement, elle exprime si bien l'âme populaire d'autrefois dans nos campagnes. Ame religieuse et croyante, témoin irrécusable de cette force latente, invincible, fortement inaccessible aux attaques du dehors, de cet esprit religieux de nos aïeux, de leur confiance sincère et native dans la mission providentielle de notre race pour perpétuer sur le sol d'Amérique la survivance française.

Tant de ces traditions de foi solide se sont perdues et se perdent tous les jours même dans les campagnes les moins en contact avec la civilisation déprimante des villes! Il y a quelques années, dans la salle du Conseil Exécutif de la province, l'on voyait une grande toile qui attirait du coup tous les regards, non seulement à cause de la beauté de l'exécution mais aussi par le sujet qu'elle représentait. On aurait dit, tout d'abord, à première vue, un enterrement de campagne. Mais la scène était plus réjouissante. Il s'agissait de la «Bénédiction des Érables». Et ce n'était pas une fantaisie de peintre. C'était la scène exacte et réelle d'une touchante tradition canadienne-française qui est disparue malheureusement, comme celle de la bénédiction des blés, à la fin de l'été, comme encore, sur les côtes gaspésiennes, la bénédiction des barques à l'ouverture de la saison de la pêche, au printemps, et tant d'autres de ces cérémonies qui toutes, ou à peu près, nous venaient de France et que longtemps nous avions jalousement conservées. Toutes ces petites traditions légérées par nos ancêtres, il faudrait un volume seulement pour les énumérer. Quant à celle que nous venons d'évoquer, la bénédiction des érables, à cette époque précise du printemps que nous traversons, nous savons qu'elle n'existe plus que sur le magnifique tableau que nous aura laissé cet excellent et regretté peintre canadien-français, Suzor Côté, dont le monde artistique pleure la mort depuis quelques semaines.

LAURENTIN.

Saint-Yves de Rimouski

ERECTION DU VILLAGE DU QUAI EN DESSERTE CANONIQUE

Le 4e démembrement de la paroisse-mère de Rimouski en 109 ans

Nos concitoyens du Quai, tout en demeurant de purs Rimouskois, auront dorénavant leur desserte et leur temple religieux distincts, leurs offices divins, leur administration fabrique autonome et leur pasteur-desservant. Ce faubourg de la paroisse de St-Germain de Rimouski est devenu si populaire par l'accroissement naturel et l'affluence d'étrangers qu'il a fallu l'ériger ainsi en desserte pour les fins du culte, et ceci est maintenant un fait accompli. A la suite d'une requête signée par la presque totalité des francs-tenanciers de l'arrondissement et d'une assemblée de ces derniers tenue naguère sous la présidence de Mgr le vicar général Alphonse D'Ameours, délégué de Monseigneur l'Évêque de Rimouski, Son Excellence Mgr Georges Courchesne a érigé canoniquement cette partie de la paroisse épiscopale en desserte sous le vocable de Saint-Yves par mandement en date du 25 mars 1938, dont la lecture a été faite du haut de la chaire de la cathédrale par M. le curé Adolphe Tremblay, en présence de Son Excellence, dimanche dernier, à la grand-messe.

Pour les autres fins que celle du culte, la desserte de St-Yves continue de faire partie de la paroisse de Rimouski.

Les paroissiens de St-Yves ont leur pasteur M. l'abbé J. R. Lebrun, qui les desservait déjà comme missionnaire-résident depuis l'été de 1937. Ils continueront de payer leurs termes de répartitions d'église actuellement en cours à l'Œuvre et Fabrique de la Paroisse de Rimouski, mais celle-ci appliquera cette perception à la construction et entretien de la chapelle de St-Yves qui servira en même temps de salle paroissiale. Les revenus des services, baptêmes et mariages ainsi que le produit des quêtes seront exclusivement affectés à cette construction et aux besoins cultuels de la nouvelle desserte. La future chapelle, qui sera assez vaste pour contenir au moins 500 personnes, sera construite incessamment. Outre la messe quotidienne, il s'y célébrera trois messes dominicales, en été, et deux en hiver. Trois syndics seront bientôt nommés par Mgr l'Évêque de Rimouski pour administrer le nouveau territoire dans lequel se trouvent compris le quai et le hâvre de Rimouski. C'est un paroissien de St-Yves, M. Alfred Banville, qui est actuellement président de la Commission Scolaire de la paroisse de Rimouski, dont le maire est M. Georges Turcotte, du Beauséjour.

L'inhumation des défunts de St-Yves se fera, comme par le passé, dans le cimetière paroissial de Rimouski.

Des cette semaine, des citoyens du Quai se sont inscrits dans des contrats civils et actes notariés comme demeurant à Saint-Yves. Rimouski-Quai a une population flottante qui s'augmente chaque année durant la période de la navigation, d'avril à novembre, alors que l'activité maritime et le trafic y deviennent très intenses et qu'y affluent navigateurs et travailleurs venant de toutes parts. C'est un village à la fois maritime et agricole.

L'érection de l'arrondissement du Quai en desserte canonique sous le vocable de Saint-Yves constitue en quelque sorte le quatrième démembrement subi par la paroisse-mère de St-Germain de Ri-

plus qu'un très grand livre. L'ouvrage constitue l'un des plus rayonnants monuments édifiés, en dix siècles de vie nationale, à la permanence et aux constantes de la France».

«La Revanche de Maria Chapdelaine» est maintenant en vente aux Éditions de l'A.C.F., 1735, rue Saint-Denis, Montréal et dans toutes les bonnes librairies, à \$1.00 l'exemplaire.

BILLET DU JOUR

LES DELEGATIONS

Pendant que nos législateurs continuent leur train-train dans les deux Chambres, les délégations, venant d'un peu partout dans la province, des plus petits villages comme des plus grandes villes, continuent leurs va-et-vient auprès des autorités et réitérent leurs demandes «de omni re scilicet et de quibusdam aliis».

Songe-t-on à ce qui arriverait si le Bon Dieu écoutait, chaque fois, les prières de ceux qui demandent de la pluie et de ceux en même temps qui réclament du soleil et de la chaleur? Tel cultivateur dans telle région prie pour avoir de la pluie dont ses légumes ont besoin, et l'un de ses confrères, non loin de là, requiert à grands cris du soleil pour mûrir ses blés.

Or, au temps des annuels pèlerinages dans nos Parlements, la situation de nos gouvernements est aussi difficile que serait celle du Bon Dieu dans le cas du temps que l'on demande.

Ces fameux pèlerinages, ou délégations sont durant les sessions parlementaires aussi nombreux que les étoiles du ciel, mais ils se multiplient tout le long de l'année. Ils sont réguliers comme les saisons et toujours à peu près composés des mêmes personnages récitaient les mêmes prières. Les pèlerins arrivent; un bon matin, à Québec. Quand ils viennent de Montréal et d'autres grandes villes, et même aujourd'hui de très humbles villages, — car, aujourd'hui, on ne se prive de rien, — ils commencent par envahir le Château Frontenac. Puis, ils envahissent les couloirs de l'Hôtel du Gouvernement de leurs flots tumultueux. A l'heure prescrite, ils ont avec les membres du Conseil Exécutif de la province l'entrevue coutumière. Des orateurs, choisis d'avance, exposent les doléances des délégués qui représentent telle ou telle classe de la société. Ces demandes sont invariablement prises, «en sérieuse considération».

Bref, les délégations annuelles ne changent pas. Elles sont comme les éies que rêvait Sully-Prud'homme.

Les unes et les autres généralement arrivent avec leurs demandes écrites sur de mignons feuillets de papier que les chefs s'empressent de distribuer à tous ceux que la chose intéresse. Les mémorandums ainsi distribués épargnent de façon singulière du travail aux journalistes qui en savent gré, d'ailleurs, aux chefs de ces éternelles délégations.

NEMO.

DEMISSION

Du président et du vice-président de la Société St-Jean-Baptiste.

M. GEORGES-A. MORIN ET L'ÉCHEVIN JOSEPH DESROSNIERS ONT ENVOYÉ LEUR RESIGNATION CETTE SEMAINE.

M. Georges-A. Morin, gérant de la Commission des Liqueurs à Rimouski, a adressé, par lettre en date du 27 mars, au secrétaire M. Paul Hubert, sa démission comme président de la Société St-Jean-Baptiste de Rimouski, charge qu'il remplissait depuis 1935, année de son élection, ayant été réélu en 1936 et 1937. M. Morin a résigné sa présidence, ainsi que la présidence de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de Rimouski, Mont-Joli et Matane, parce que ses occupations ne lui permettent plus de s'occuper activement, avec le même dévouement, des organisations de notre société nationale. M. Morin, outre sa fonction de gérant de la Commission des Liqueurs, est vice-prés. de l'Association Sportive de Rimouski. Il a été échevin de la ville de 1933 à 1937.

M. l'échevin Joseph Desrosiers a aussi, cette semaine, démissionné comme deuxième vice-président de la Société St-Jean-Baptiste de Rimouski, et premier vice-président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de Rimouski, Mont-Joli et Matane, à cause également de ses occupations et de l'épreuve de la maladie dans sa famille.

SAINTE-LUCE

Funérailles de M. Donat Pelletier

Les funérailles de M. Donat Pelletier, dont nous annonçons le décès dans notre courrier du 25 mars, ont eu lieu samedi, le 26, et ont été très imposantes.

Un très grand nombre de parents et d'amis ont voulu s'associer à la famille dans son deuil et participer à l'ultime témoignage rendu à la mémoire de ce citoyen aimé et regretté dont le souvenir demeurera dans la mémoire de ceux qui le connurent.

La levée du corps fut faite par M. le curé J.-A. April. Le service fut chanté par Mgr M. Belzile, P. D., de l'évêché de Rimouski, assisté de MM. les abbés L.-D. D'Auteuil, curé de N.-D. du Sacré-Cœur, et S. Plourde, curé de St-Anaclet, comme diacre et sous-diacre. Des messes furent dites aux autels latéraux, pendant le service par MM. les abbés A.-A. DeChamplain, professeur au Séminaire de Rimouski, et G. Leblond, vicaire à Ste-Luce. La chorale de la paroisse et M. E. Charest, neveu du défunt, rendirent avec âme la messe des morts. La collecte pendant le service fut faite, à l'église, par MM. les maires Herménégilde Dionne et Romuald Côté.

Le drapeau de la Ligue du Sacré-Cœur dont le défunt faisait partie était porté par M. Anselme Côté. La croix par M. Florian Pelletier, MM. Ls. Ross, Ls. Faucher, Jos. Bouchard, J. J. Côté, Elise Dionne, Joseph Dionne, Ferdinand Desrosiers, Honoré Dionne, Octave Dionne et Aurele Desrosiers portaient le corps et les coins du drap.

Conduisant le deuil les fils du défunt : MM. Wilfrid Pelletier, Ferdinand et Alcide ; ses filles : Mmes Georges D'Auteuil et Emile Lavoie ; son gendre M. G. D'Auteuil ; ses belles-filles : Mmes W. Pelletier et E. Thibault ; son frère B. Pelletier ; ses sœurs : Mmes P. Bouchard, A. Lavoie et P. Jalbert ; ses belles-sœurs : Mmes J. Dionne, F. Desrosiers, A. Desrosiers, H. Dionne, E. Dionne, F. Charest, J. Dumont, Lévis, F. Pelletier ; son petit-fils Ls-Georges Lamontagne, sa petite-fille Mlle Armandine Lamontagne ; ses neveux Dr Albert Desrosiers, J.-Bte Lavoie, St-Gabriel, Ls Lavoie, St-Donat, Emile Dionne, Ste-Luce, E. Charest, St-Donat, A. Mongrain, Ste-Luce, R. Desrosiers, Ls Desrosiers ; ses nièces : Mme Aug. Monerain, Mlles Marthe, Albertine, Juliette et Armande Desrosiers, Berthe et Laurette Dionne, MM. Edmond Desrosiers, J.-Marie Desrosiers, St-Ph. Desrosiers, Edmond Desrosiers, garagiste, et plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Dans l'assistance on remarquait le Dr St-Bilaire, MM. Ls-Philippe St-Laurent, P. E. Tremblay, P. Bouchard, Antoine-Paul Tremblay, Rimouski, Mme E. Tremblay, Rimouski, M. D. Julien, St-Anaclet.

Le défunt laissa pour le pleurer quatre fils : le Rév. Père Thomas, O.M.I., missionnaire à LeBret, Saskatchewan, MM. Wilfrid, cultivateur sur le bien paternel à Ste-Luce, Ferdinand, restaurateur à Montréal, Alcide, commis-marchand à Drummondville, quatre filles : Ida (Mme Georges D'Auteuil), de Rimouski, Clara (Mme Jos. Desrosiers), de Montréal, Eva (Mme Albert Desrosiers), de Montréal, Agathe (Mme E. Lavoie), de St-Anaclet ; deux frères : MM. B. Pelletier, de St-Donat, et Florian, de Ste-Luce ; Mmes Ve Paul Bouchard, St-Octave (Anna), Mme A. Lavoie, de St-Donat (Philomène), Mme Ve Pierre Jalbert, de St-Gabriel, Mme E. Thibault (Odile Charest), de Price ; Mme Cloutier (Ernestine Charest), A. Charest, belles-filles et beau-fils d'Arvida ; Mmes W. Pelletier, Ferdinand, Alcide Pelletier belles-filles ; MM. G. D'Auteuil, greffier de la ville de Rimouski, E. Lavoie, de St-Anaclet, J. Desrosiers, marchand à Montréal, Albert Desrosiers, bijoutier à Montréal, ses gendres ; un bon nombre de petits-enfants.

A la famille en deuil, nous réitérons l'expression de notre sympathie.

GARAGISTE. — M. J. Bte DeChamplain a ouvert un garage à l'ancien poste occupé par M. Adrien Lévesque au village de la Mer.

M. Philippe Tremblay, employé sur le Citadelle, bateau de la station des Pilotes, est parti pour Québec reprendre son poste pour la prochaine saison de navigation.

M. W. Racine et sa famille sont allés demeurer à la ville de Rimouski.

M. et Mme Ls Philippe Dionne, de Luceville, occuperont la résidence de M. Racine.

L'ILE MALIGNE VOTE POUR LES VINS

Les habitants de l'île Maligne, près de Chicoutimi, ont voté lundi, 28 mars, en faveur des licences pour la vente de la bière et du vin.

MONT-JOLI

A la grande messe, dimanche dernier, nous avons eu la bonne fortune d'entendre le R. P. N. Lelièvre, O.M.I., prédicateur à la maison « Jésus-Ouvrier » de Québec. Par son langage image, l'inépuisable apôtre sut frapper nos esprits. Puisse-t-il avoir fait passer en nos âmes un peu de sa foi profonde et de ses ardentes convictions.

Il court de rumeurs à l'effet que, vers Pâques, de petits artistes en herbe nous serviraient un régal artistique. Nous ne connaissons pas encore le talent des acteurs, mais l'organisation n'en étant pas à ses débuts, nous présumons d'un franc succès. Cette séance est au profit de l'Amicale qui célébrera en juin prochain le cinquantième de l'arrivée des SS, du St-Rosaire au Mont-Joli.

Le 22 mars, ont eu lieu les funérailles de M. Samuel Bernier, époux de Dame Alphonsine Dubé, décédé le 19, à l'âge de 74 ans. Il était le père de Mme Napoléon Desrosiers et de MM. John et Albert Bernier, de cette paroisse, de Mmes Camuel et Belanger, de Cabano, Berubé, des Etats-Unis, et Dr Plante, du Bic. Sincères sympathies à la famille en deuil.

MATANE

Feu M. Roland Rioux

Après quelques jours de maladie seulement, est décédé Roland Rioux, âgé de 27 ans, fils de M. et Mme L.-G. Rioux, de la Continental Life Insurance. Il était à l'emploi du bureau de la Colonisation en qualité de comptable. Il était bien connu et estimé. Il laisse outre son père et sa mère, ses frères, Maurice, Adrien, Lucien et Albert ; ses sœurs, Eliane, Anne-Marie, Marcelle et Rolande.

Ses funérailles ont eu lieu mardi. Nos sympathies à la famille.

ST-LOUIS DU HA ! HA !

Première messe :

M. l'abbé Gérard Couturier, enfant de cette paroisse, a été ordonné prêtre à Rimouski le 25 mars. Il est venu célébrer sa première messe le 26 mars.

Dimanche, le 27, il a célébré la messe paroissiale. Au premier rang de l'assistance, on remarquait son père et sa mère, M. et Mme Alphonsine Couturier, sa sœur Laurette ainsi que M. et Mme O. Moreau, M. et Mme Prudent Couturier, M. et Mme Cyrien Ethier, Mme Ve Florian Ouellet, M. et Mme Emile Couturier.

Notre pasteur, M. l'abbé G. Gauvin a prononcé le sermon pour la circonstance. Avec une facilité d'élocution, il a fait revivre les souvenirs que lui rappelle cette consécration à Dieu de l'un de ses enfants. Je remercie la Ste-Vierge, a-t-il dit, car c'est à elle que nous devons ces prêtres que Dieu a choisis au milieu de vous tous. Les rosaires que nous récitons à tous les samedis soirs, les neuvaines que nous faisons avant chaque fête de la Ste-Vierge : voilà ce qui nous vaut tant de bénédictions.

Depuis que M. Gauvin est curé à St-Louis du Ha ! Ha ! sept prêtres ont été consacrés à Dieu.

Nous souhaitons à M. l'abbé Couturier, un long règne et beaucoup de bonheur dans l'exercice de son saint ministère.

Décès. — M. Joseph Dumont, cultivateur de cette paroisse, est décédé samedi le 26 mars à l'âge de 61 ans. Suites d'un cancer. Il y a deux ans passés, il avait été guéri miraculeusement en allant faire une retraite à Mont-Joli. On lui avait recommandé le repos pour un an. Comme il était un homme ambuleux, il n'a pu rester inactif ; alors, les germes de la maladie se sont développés de nouveau. Ce qui a causé sa mort.

Toutes les souffrances atroces provoquées par le cancer, il les a supportées avec un courage étonnant sans même vouloir accepter de calmants.

Ses funérailles ont eu lieu mardi, 29 mars. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et huit enfants.

Nos sympathies.

CABANO

Décès. — Est décédé à l'âge de 42 ans, M. Sylvio Theriault, cultivateur de la route du haut, après une courte maladie. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 25 mars. Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

Anniversaire : Les parents et amis de M. Adélard Malenfant, représentant de la Cie Singer, se sont réunis au domicile de ce dernier pour fêter joyeusement son 48e anniversaire. De nombreux cadeaux lui furent offerts à cette occasion. Il y eut parties de cartes, chants, déclamations, compliments, etc. et tous se retirèrent à une heure avancée de la nuit emportant un bon souvenir de cette réunion amicale.

BONAVENTURE

Depuis le 24 mars, la route est ouverte à la circulation, ce qui a permis aux automobiles de faire leur apparition dans notre localité. Il est très rare que notre route nationale soit ouverte si tôt à la circulation des automobiles.

SAINTE-LUCE

Jeu de dernière, 24 mars, fut faite à la petite école rurale No 4 de Sainte-Luce, la mi-carême.

Cette école est sous la direction de Mlle Marthe Perrault, jeune institutrice. La fête commença à la récréation, c'est-à-dire vers 2.30 heures pour se terminer à la sortie des élèves. Pendant cette fête on distribua de la tire d'un beau jaune, faite par un groupe de gentilles petites amies de l'institutrice. Les élèves au nombre de 50 ainsi que les invités en mangeront à se rassasier. Les enfants chanteront de magnifiques chansons apprises à l'école et pour terminer, tous chanteront l'hymne national « O Canada ».

Parmi les invités on remarquait : Mlles Germaine et Lucile Dionne, filles de M. le Président des commissaires, Mme Louis Morissette, Mlles Yvonne et Marcelle Côté, Mme Proulx, Lucina Côté, Mlles Irene Desrosiers, Yolande Gagnon, Madeleine Perrault, petite sœur de l'institutrice. Tous participant contents et joyeux en se promettant de garder un bon et fidèle souvenir de la fête de la mi-carême 1938 passée à la petite école du rang.

ST-OCTAVE DE METIS

Service anniversaire : Mardi a été chanté le service anniversaire de Mlle Albertine Dubé.

M. et Mme Albert Dubé, Mlle Alphonsine Dubé, de Matapédia, M. et Mme Alexandre Belanger, Mont-Joli et M. Ludger Blais, de Val-Brillant, étaient à St-Octave mardi à l'occasion du service anniversaire de Mlle Dubé.

Le jeune Marcelin Pelletier, fils de M. Alfred Pelletier, est revenu de l'Hôpital de Rimouski où il a subi une opération pour l'appendicite.

Naissance : M. et Mme Alfred St-Laurent, un fils baptisé sous les noms de Joseph-Léonard-Roger. Parrain M. Odilon Pelletier, cousin. Marraine, Mlle Germaine St-Laurent, sœur. Porteuse, Mlle D. Pelletier, cousine.

Le jeune Paul Banville est actuellement à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski pour traitement.

Divers : Mlle Marie-Ange Bonenfant, est revenue d'un court voyage à Rimouski, Mont-Joli et Ste-Ange.

M. Joseph Roy est parti en voyage d'affaires à Fall-River, Mass.

M. Edouard Hudon, marchand, est allé à Price undi où il a assisté aux funérailles de Mme Edouard Fortin.

Mlles Yolande et Simone Dasyllas sont parties en promenade à Campbellton.

MM. Gérard St-Laurent et Philippe Langlois, après avoir passé quatre mois à Bale-Comeau, sont de retour dans leur famille. Ils ont fait le trajet par avion.

M. Octave Thibault est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

M. Pierre Michaud, après une courte visite chez son beau-frère M. Philippe Theriault, est retourné à Rimouski.

Mme J.-Bte Fortin est partie pour un voyage à Québec.

N.-D. DE L'ILE VERTE

Déplacement. — M. Hormidas Ouellet a été engagé sacristain en remplacement de M. Emile Fraser.

— Mme Georges Fraser est maintenant revenue dans sa famille, après avoir subi un traitement de 15 jours à l'hôpital de Rivière-du-Loup.

Va et vient. — MM. Firmin Marquis, Joseph Fraser, Philippe Fraser, Edgar Dionne, Victor Lafrance et Philippe Dionne étaient dernièrement en ville par affaires.

M. Joseph Michaud, maire de cette paroisse, était dernièrement à Riv-du-Loup, pour régler des affaires municipales.

CAPUCINS

Décès : Mardi, le 22 mars, est décédée Madame Hermine Girard, épouse de M. Evariste Lavoie, à l'âge de 65 ans, 7 mois. Les funérailles ont eu lieu le 25 mars au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le corbillard était conduit par son fils M. Léon Lavoie.

Portait la croix, son gendre M. Benoît Ouellet. Le cercueil était porté par MM. Antonio et Philippe Lavoie, fils de la défunte, MM. Napoléon Lévesque et S. Langlais, ses gendres.

Elle laisse pour la pleurer, outre son époux, M. Evariste Lavoie son père M. J. Girouard, ses filles Mme Napoléon Lévesque (Alphéda), de Méchins, Mme Sylvie Langlais (Angeline) de Capucins, Mme Benoît Ouellet (Anita), de Cap-Chat,

Mlle Estelle Lavoie, G.M.G. de Québec ; ses fils MM. Antonio, Philippe et Léon Lavoie, de Capucins ; ses belles-filles Mesdames Antonio, Philippe et Léon Lavoie, de Capucins ; ses gendres, MM. Napoléon Lévesque, de Méchins, Sylvie Langlais, de Capucins, Benoît Ouellet, de Cap-Chat, et plusieurs petits-enfants.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

SAINT-ULRIC

M. Alphonse Duret a acheté de M. Léopold Jean la fabrique de beurre du village.

M. Albert Paquet a repris sa boulangerie qu'il avait vendue à M. Adéodat Desrosiers, l'année dernière.

M. Hormidas Beaulieu a acheté la maison de M. Louis Murray.

M. Joseph-D. Gagné est maintenant propriétaire de la maison appartenant à M. Jean-Bte Ouellet.

M. Edmond Bernier a vendu sa maison à M. Rosario Desrosiers.

M. Gérard St-Pierre a acheté la maison de M. Désiré Perreault.

M. Clovis Ouellet a vendu sa maison à M. Adrien Caron et a acheté celle de M. Daniel Ouellet.

Dimanche dernier, les jeunes gens ont donné, à la salle paroissiale, une soirée récréative qui a remporté un grand succès.

M. l'abbé Aldéric Anctil, Eec. du Séminaire de Rimouski, est venu passer quelque temps de repos dans sa famille.

M. Edgar Ouellet de retour de Charlottetown, était de passage ici, ces jours derniers.

ST-ALEXIS DE MATAPEDIA

Cours postcolaires. Les cours postcolaires ont eu lieu dans notre paroisse au cours du mois de février, une quarantaine de jeunes gens ont suivis. MM. les agronomes ont enseigné la matière agricole et M. le curé D. Theriault se chargea des cours de français et d'arithmétique.

Cercle des fermières. — Le cercle des fermières a tenu sa dernière réunion, le 27 fév., sous la présidence de Mme Louis Dufour. Des démonstrations et recettes diverses y furent données. On décida, en outre, l'achat d'un métier à tisser pour le cercle, puis M. l'aumônier termina l'assemblée par quelques mots sur la culture des fraises de jardin.

Exercices du carême. — Les exercices du carême ont lieu le mardi et le vendredi. Les paroissiens y assistent avec dévotion. Une instruction y est donnée sur la vie de Notre-Seigneur.

Baptême. — M. et Mme Philias-M. Gallant ont fait baptiser un fils sous le nom de Gilles. Parrain et marraine, M. Roger Gallant et Mlle Léona Martin.

CACOUNA

Baptêmes. — A M. et Mme Alphonse Pelletier, est né un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Marius. Parrain et marraine, M. et Mme Majorique Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

— Marie-Eugénie-Odet, enfant de M. et Mme Eugène Lévesque, Parrain et marraine, M. et Mme Théophile Michaud. Porteuse, Mme Alfred Ouellet.

Notes locales. — Mlle Annette Lemieux, de Joliette, est venue en visite chez M. et Mme Raoul Lemieux.

— Mlle Elmina Dionne, de St-Mathieu de Rimouski, chez des parents.

— M. Louis Chenard, du Bic, et M. Georges Gagnon, de Ste-Anne de la Pocatière, récemment de passage à Cacouna.

PREPAREZ LES MACHINES POUR LES TRAVAUX DU PRINTEMPS

Les machines agricoles constituent un gros item dans le capital de la ferme et méritent un peu plus de considération qu'elles n'en reçoivent généralement. La valeur du « roulant » d'un cultivateur ordinaire, c'est-à-dire de l'ensemble de ses machines, se monte à environ \$1.500. La dépréciation est l'un des plus gros facteurs avec lesquels il ait à compter ; on la calcule à environ dix pour cent. Dans bien de cas cependant ce chiffre doit être doublé ou presque, dit M. C. J. Wilkinson, de la station expérimentale fédérale de Rosthern, Saskatchewan. On peut le réduire largement quand on a de bonnes remises et que les machines sont bien conduites.

Les travaux reprendront bientôt, et le moment est venu d'examiner et de vérifier tous les semoirs, les herbes à disques, les cultivateurs ou bineuses, en somme toutes les machines. Quelques heures passées à resserrer les boulons, les coussinets, à remplacer les parties usées ou manquantes, épargneront bien du temps pendant la saison. Le cultivateur qui peut mettre dans le champ, au commencement de la saison, des machines en parfait état, y gagne beaucoup. Une bonne partie de ces travaux

de conditionnement peut se faire maintenant. Par exemple, on peut aiguiser les disques et les dents de la herse et les pelles ou lames du cultivateur, nettoyer et ajuster les disques et gratoirs sur le semoir à grain, voir à ce que le système de huilage soit propre et en bon état de fonctionnement pour que toutes les parties de la machine soient bien lubrifiées, etc. Il est bon de laver les disques du semoir avec de l'huile de pétrole et de s'assurer que toutes les parties reçoivent de l'huile ou de la graisse et que les disques sont bien ajustés.

L'emploi d'une quantité généreuse d'huile ou de graisse sur les machines n'est pas un gaspillage ; c'est de l'argent bien dépensé. Il y a des parties qui exigent plus d'huile que d'autres, mais en général, pour la machine aratoire ordinaire, il suffit de graisser ou de huiler toutes les parties deux fois par jour. C'est une bonne économie à la longue que de choisir une bonne qualité de lubrifiant.

PREPARONS-NOUS DES MAINTENANT A COMBATTRE LES MOUSTIQUES

L'Entomologiste du Dominion est d'avis que ces insectes au corps grêle et délicat que l'on appelle moustique sont les pires de toutes les mouches suceuses de sang qui attaquent l'homme et les animaux dans bien des parties du Canada.

On confond parfois avec les moustiques des mouches inoffensives, comme les tipules, mais on peut toujours reconnaître les moustiques par leur trompe ou « proboscis » longue et grêle, et la présence de petites écailles sur les veines et les marges des ailes. Non seulement les moustiques sont une source de tourments pour les êtres humains, mais ils occasionnent également de grandes pertes en attaquant les bestiaux. Dans quelques-uns des districts les plus infestés on constate une diminution marquée dans la production du lait chez les vaches laitières au commencement de la saison des moustiques, et cette diminution, au dire des laitières pratiques peut atteindre jusqu'à 40 pour cent.

D'autres animaux maigrissent par suite des souffrances et de la perte de sang ; ils peuvent même en mourir, surtout les jeunes animaux. Les volailles et les autres oiseaux sont aussi affectés par ces insectes.

Les femelles des six espèces de moustiques que l'on trouve au Canada sucent presque toutes

le sang ; elles diffèrent beaucoup les unes des autres au point de vue de leur cycle évolutif et de leurs habitudes, mais toutes exigent plus ou moins d'eau stagnante pour le développement des phases (larves et pupes). On a longtemps cru qu'elles pouvaient se éclore dans la rosée ou sur la végétation humide, mais c'est là tout à fait impossible. Le fait que les larves et les pupes ne se développent que dans l'eau et qu'elles doivent souvent monter à la surface de l'eau pour respirer fait qu'il est possible de détruire un grand nombre de ces insectes avant qu'ils aient l'occasion de s'enlever. On le fait en recouvrant les flaques d'eau, les mares et les endroits humides avec une huile de charbon, par exemple de l'huile à brûler, que l'on applique en pulvérisation au printemps et au commencement de l'été. Ces travaux doivent être bien organisés et pour qu'ils donnent le maximum de résultats ils devraient être exécutés par une organisation de groupement dans le district. Il y a aussi d'autres moyens dont l'effet a beaucoup plus de durée que celui que nous venons de mentionner. Ils consistent à supprimer les foyers de reproduction par l'égoûtment, à remplir les endroits bas ou à construire des digues. Pour plus amples renseignements sur ce sujet on peut s'adresser au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

RECETTES EPROUVÉES

Salades

« Deux légumes par jour — un cuit et l'autre cru », voilà une bonne règle pour le maintien de la santé.

Les recettes suivantes sont extraites du feuillet intitulé « Salades nouveau genre » que vient de publier la Division des Fruits du Ministère de l'Agriculture, et que l'on peut avoir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Salade de carottes

(Recette pour 6)

2 tasses de carottes hachées
1-4 tasse de noix finement hachées
1-2 c. à t. de sel
1 tasse de céleri

Mélangez parfaitement. Servez la sauce séparément.

Salades de céleri farci

2 tasses de fromage canadien (râpé)

Sauce à salade bouillie
1 botte de céleri

Paprika
Humectez le fromage avec la sauce. Séparez les tiges de céleri, lavez et faites refroidir. Remplissez les tiges de céleri, le mélange au fromage et coupez-les en morceaux d'un pouce de longueur. Disposez les feuilles de laitue en nids et mettez le céleri au centre. Saupoudrez de paprika et servez avec la sauce.

On peut aussi farcir le céleri avec du fromage Roquefort ou de crème, écrasé en pâte avec la sauce à salade.

Salades en gelées

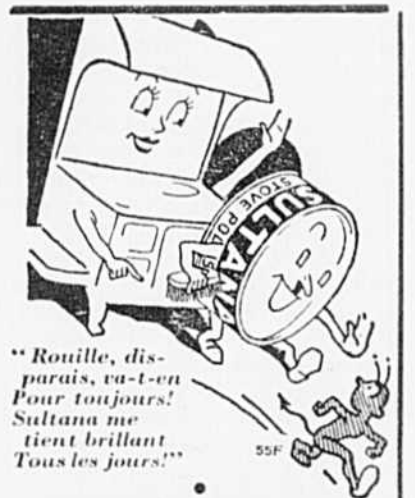
GELEE DE BETTERAVES (Pour 6)

1 tasse de betteraves hachées fin
1-4 tasse de céleri haché fin
1 petit oignon
1 tasse de pommes hachées fin
1 tasse de gelée aux citrons préparée.

SEMER DU BONHEUR

Si un jardinier veut des tulipes, il en plante un oignon. Si tu veux du bonheur, sème d'abord du bonheur. (Devise).

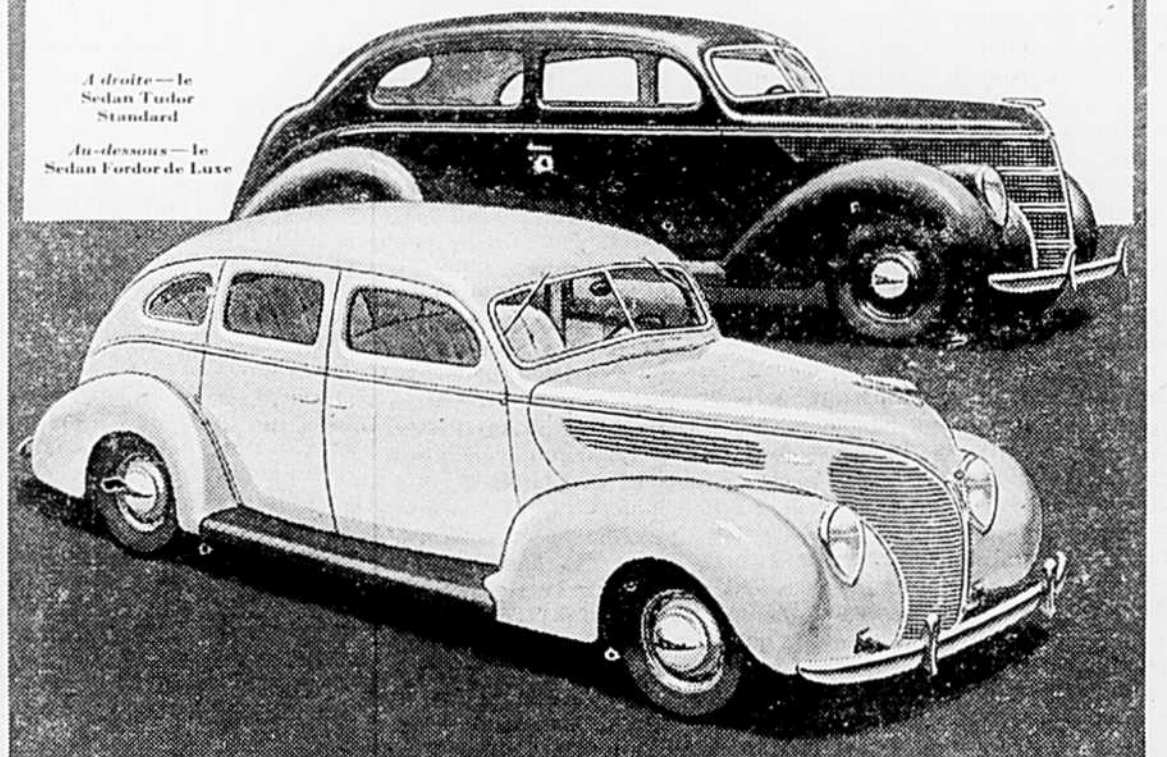
Le Führer dit qu'il lui faut encore quatre ans pour parfaire son oeuvre. C'est exactement le temps que Guillaume II a pris pour finir la sienne — 1914-1918.



Gardez votre poêle à l'abri de la rouille à l'aide de la

MINE À POÊLE SULTANA
Liquide ou Pâte

LA Sté FORD OFFRE DEUX NOUVELLES AUTOMOBILES dans le domaine des prix modérés



Il y a deux nouvelles automobiles Ford pour 1938 — le type "standard" et le type "de luxe". Leur apparence, leurs garnitures, leurs accessoires, leur prix différent — mais elles représentent toutes deux le même summum de perfection mécanique.

Toutes deux sont de dimensions imposantes et d'aspect nettement moderne. Toutes deux ont les Freins de Sécurité Ultra-Dociles Ford et les fameux Equilibre Médian du Roulement. L'une et l'autre vous apportent les avantages fondamentaux du moteur Ford de 85 CV, à 8 cylindres en V.

Les voitures de grand prix étaient seules à avoir un moteur à 8 cylindres en V avant que la Sté Ford s'en servit pour l'Automobile Universelle. Huit cylindres procurent une souplesse, une docilité de fonctionnement incroyables. L'agencement compact en V crée plus d'espace pour les occupants et leur bagage.

Ces deux nouvelles voitures sont économiques. Le prix raisonnable de la Ford, comme son caractère économique, est proverbial. Le caractère économique de la V-8 Ford est attesté par les chiffres de ses usagers, qui nous disent obtenir de 22 à 27 milles au gallon d'essence.

L'une et l'autre de ces voitures, compte tenu de leur prix, sont un achat exceptionnellement avantageux. La Ford de Luxe coûte un peu plus cher que la Standard, mais elle est plus élégante et les sedans sont plus spacieux.

Les ventes de V-8 Ford de 1937 ont dépassé celles de toutes les autres marques d'automobiles fabriquées en 1937. Mais la progression de la Ford est ininterrompue et nos deux nouvelles voitures sont encore meilleures. Vous le comprendrez en voyant et en conduisant l'une ou l'autre des V-8 Ford de 1938.

\$30 PAR MOIS, et un premier versement des plus raisonnables, et vous aurez (grâce au "T.F.C. National Finance Plan") la nouvelle V-8 Ford de votre choix!

LE PROGRES DU GOLFE

Rimouski, vendredi, le 1 avril 1938

Page 3

La petite histoire franco-polonaise.

UN CONSUL DE FRANCE DANS LES PRISONS RUSSSES, EN 1793

(par LEON LUBIENSKY)

En 1793, Varsovie était déjà, sinon de nom, du moins de facto, soumise au bon plaisir des autorités russes. Le roi de Pologne, Stanislas-Auguste, comme son gouvernement, étaient impuissants devant les volontés des nouveaux maîtres de la Pologne. Et c'est ainsi qu'au mois de mars 1793 — voici 145 ans — sur l'ordre de l'ambassadeur russe le consul de France à Varsovie, Jean Bonneau, fut arrêté puis conduit à Saint-Petersbourg à la forteresse Pierre et Paul.

Il est triste de constater que, d'après les Mémoires du célèbre patriote polonais, Julien Ursyn Niemcewicz, alors officier de Kosciuszko et député, plus tard homme d'état et écrivain, cette arrestation eut lieu sur la dénonciation d'un autre Français, établi à Varsovie, un certain sieur Aubert.

Cet Aubert, rapporte Niemcewicz, était un aventurier : « Aggré comme secrétaire par le général Mokronowski, après la mort de celui-ci et le partage de la Pologne, il passa ouvertement au service russe et se fit espion. C'est lui qui arma Sievers contre Bonneau, qui colportait ensuite Mostowski (un patriote polonais, ami de Niemcewicz) et qui fut la cause de leur emprisonnement. » Nous ne savons pas grand-chose sur ce triste personnage, si ce n'est qu'après avoir quitté plus tard la Pologne il vint à Varsovie, en 1815, après la chute de Napoléon, où il mourut âgé de 81 ans. Sa mort fut, paraît-il, particulièrement regrettée par le célèbre bourreau des enfants et des étudiants polonais, Novosilov, accueillie sans regrets par la population qui méprisait cet Aubert qui ne perdait aucune occasion d'affirmer sa haine de la Pologne.

Sur l'arrestation de Bonneau nous possédons plusieurs relations, russes et françaises qu'a réunies et comparées habilement, le « Georges Lenôtre » polonais, l'historien Alexandre Kraushar. Le 18 mars 1793, le représentant de la Russie à Varsovie, Sievers, écrit à sa fille et l'entretient ainsi de l'arrestation de Bonneau : « Je m'imagine comme vous devez chercher avidement les correspondances et les articles de Varsovie. Ils sont très intéressants à tous les points de vue. Enfin ces affreux Français (sic) ont été battus (il parle sans doute de la défaite des armées françaises à Neerwinden qui força Dumouriez à quitter la Belgique). J'ai saisi ici l'un d'eux qui s'amusait à jouer au Ministre et qui maintenant va faire une promenade en Sibérie ».

Dans son rapport à l'impératrice, Catherine II, sur l'arrestation de Bonneau, Sievers chargea habilement ce dernier, en lui attribuant tous les crimes possibles. Cependant, il ne faudrait pas croire que Catherine II et Sievers désiraient absolument venger la mort de Louis XVI par la personne du consul de la République française. Ils se méfiaient de l'agent français parce qu'ils se rendaient parfaitement compte que l'alliance polono-française serait fort nuisible aux intérêts russes. Il n'était point question de la Révolution en France, lorsque Catherine II envoyait en Sibérie les officiers et les soldats français qui, en 1769 et 1770, avaient pris part à la Confédération de Bar en Pologne, pour qu'ils y apprennent « les belles manières aux peuples sauvages » écrivait alors Catherine II.

Bonneau ne fut pas seul arrêté ; en même temps, Sievers faisait incarcérer beaucoup de Polonais qu'il jugeait suspects. En apprenant l'arrestation du roi de Pologne, Stanislas-Auguste, eut une crise et s'évanouit. Il essaya ensuite d'intervenir auprès du tout-puissant ambassadeur russe en faveur de Madame Bonneau et d'un banquier français Berneau, ce qui donna lieu à Sievers d'écrire au roi, le 15 avril 1793 :

« Il s'agit que M. Berneau explique bien ses relations avec M. Bonneau. Durant mon séjour à Varsovie, Votre Majesté a eu des preuves que je n'ai jamais ni cherché à trouver des coupables et d'autant moins ennuyer quelqu'un qui aurait pu avoir des rapports avec un coupable qu'il ne savait pas l'être. Madame Bonneau trouvera chez moi les mêmes principes. J'ai ordonné qu'on lui envoie la lettre de son mari écrite par lui avant son départ d'ici. Elle peut lui écrire et recevoir de ses nouvelles, si elle cesse de cacher obstinément les papiers qui ont été dérobés avant la perquisition ».

Au moment de son arrestation, Bonneau fit preuve de courage et de dignité. Lorsqu'on arriva pour perquisitionner dans le bureau de son consulat, il invoqua l'immunité diplomatique et déclara : « Respectez ce lieu, il enferme un dépôt appartenant à un grand peuple qui saura venger l'offense et la violation de sa propriété ». On dut de force l'écarter pour ouvrir l'armoire aux documents. Pendant son interrogatoire, il conserva la même fierté. Lorsque Sievers le prenant de haut, lui demanda « comment il osait correspondre avec les ennemis de l'Empératrice », c'est-à-dire avec le gouvernement français, Bonneau, répondit calmement : « Du même droit que vous avez de m'interroger » et il refusa de répondre aux autres questions. Il fut alors conduit au camp d'Igerstrom, près de Varsovie en attendant son transfert à Petersbourg.

Mme Bonneau, femme excessivement sensible et tendre, assurément les contemporains, se rendit alors chez Sievers et se jeta aux pieds du ministre russe, en le suppliant de la faire mourir ou de la laisser demeurer avec son mari. Sievers, espérant obtenir quelque chose du mari par la femme, permit à Mme Bonneau et à sa fille d'aller voir le prisonnier au camp d'Igerstrom.

Le gouvernement français n'abandonna pas son malheureux représentant, mais il ne put pas grand-chose pour lui. On arrêta à Paris un employé de l'ambassadeur russe Simolin et cela émut assez le ministère des Affaires Étrangères de Russie, où l'on parla alors d'étudier la question. Mais finalement Paris ne put rien obtenir.

Bonneau était, depuis deux ans, enfermé à la prison Pierre et Paul lorsqu'il vit arriver de nouveaux compagnons de malheur. C'étaient, après l'échec du soulèvement polonais de 1795 et le partage définitif de la Pologne, Kosciuszko lui-même, Niemcewicz, Mostowski, Kapostas banquier et Kilinski, le célèbre cordonnier de Varsovie. Mostowski connaissait déjà Bonneau, mais Niemcewicz le connut bientôt aussi. Un jour, raconta-t-il dans ses Mémoires, un caporal russe lui apporta de la part d'un autre prisonnier un livre français avec une mention manuscrite : « Cherchez dans la table des matières ». Niemcewicz s'y reporta quand il fut seul et trouva un mot de Bonneau.

Le pauvre prisonnier proposait à Niemcewicz de correspondre avec lui en mettant des billets dans les livres et lui demandait des nouvelles de Varsovie et surtout s'il savait quelque chose de sa femme et de sa fille. Niemcewicz correspondit, dès lors, avec Bonneau lui écrivant tout ce qu'il pouvait savoir sur les sujets qui intéressaient le malheureux consul. Ainsi commença entre eux une longue correspondance.

Niemcewicz recevait parfois la Gazette de Hambourg. Bonneau était très friand de nouvelles, mais il ne savait pas l'allemand. Alors le brave Niemcewicz, quoique souffrant de sa blessure à la main, traduisait et transcrivait des pages et des pages de nouvelles pour le prisonnier français.

Enfin l'heure de la délivrance sonna pour le pauvre Bonneau. Ce fut le ministre du roi de Prusse, le comte Tauenzien, qui intervint fort efficacement en sa faveur auprès de la cour de Russie. Pour quels motifs ? Quelles raisons donna-t-il ? On l'ignore. Cette démarche en tous cas, aboutit, et Bonneau fut libéré en décembre 1797 — il y a cent quarante ans.

Il put alors revenir à Varsovie qui était alors possession prussienne, après le dernier partage, et ensuite en 1798 en France.

LEON LUBIENSKY.
Ancien sénateur.
Paris, 28 février 1938.

CORRIGEONS-NOUS !

Intermission

On ne doit pas employer intermission pour désigner l'entracte au théâtre. L'entracte se dit intermède si l'on veut désigner les divertissements destinés à occuper l'entracte.

Lorsqu'il s'agit de sport, l'intermède entre deux joutes ou deux parties d'une même joute se dit repos, temps de repos, ou repit. Si l'on veut désigner l'intermède entre les deux parties d'une même joute, on peut se servir du mot mi-temps, qui est féminin.

Pièce vocale

C'est une erreur d'appeler pièce vocale un morceau de chant ou une pièce de chant.

Musique en feuilles

Musique en feuilles est une expression impropre, qu'il faut remplacer par papier de musique.

Notons que le papier à musique est le papier réglé sur lequel on écrit la musique.

Critique d'un beau film par LEON FRANQUE

"UN CARNET DE BAL"

Au Cartier

(4, 5 et 6 avril)

Empruntant à Constantin-Weyler, on pourrait appeler ce film « Une Femme se penche sur son passé ».

Mais pourquoi, jolie veuve, avez-vous tenu tellement à savoir ce qu'étaient devenus les valseurs qui vous parlerent d'amour au temps de vos 16 ans ? Curiosité ou désœuvrement ? Qu'importe !

Vous les avez tous revus, sauf deux que la mort avait ravés à votre recherche. Combien ont trouvé le bonheur ? Deux peut-être : le garçon coiffeur et le maire truquant d'un village provençal. Les autres sont ou résignés ou rivaux à leur misère. Le pianiste et le poète ont trouvé la paix : le premier en Dieu, le second dans une retraite des Alpes. L'avocat et le médecin ont sombré dans l'abjection. Jolie veuve, de votre pèlerinage dans le passé que rapportez-vous ? Une connaissance plus aigüe de la faiblesse humaine. C'est tout.

Ainsi donc le « Carnet de Bal », de Julien Duvivier, distille un peu d'amertume. Résurrection téméraire des rêves de jeunesse, ce film est la vie : un grand drame aux actes divers allant du tragique au rire.

D'anciens ont vu dans « Carnet de Bal » la formule de « If I had a million ». Nous différons d'opinion. « Carnet de Bal » est un tout complet, une histoire ayant un commencement, un milieu, une fin, et toute une évolution psychologique possédant elle aussi son début, son centre et sa conclusion. Cela n'a donc aucun rapport avec une suite de sketches. La trame est fragile comme le feuillet jauni d'un carnet de bal, mais elle existe. L'impression de sketches provient de ce que les valeurs s'ignorent les uns les autres, et n'ont comme points communs que la femme aimée autrefois et le carnet qui porte leurs noms.

Julien Duvivier a choisi un sujet éternel : le passé, le présent, l'avenir, qu'il a transposé de la réalité à l'irréalité. Il y est parvenu en créant pour chaque personnage une atmosphère qui lui convenait. Dès lors le film s'adresse à tous, aux moins de trente ans comme aux plus de quarante.

En effet il n'est aucun homme qui ne se dise à vingt ans : « Je serai ceci ou cela. Je ferai telle ou telle chose ». Et qui ne le croie. Puis passent les années. Illusions, enthousiasmes, tout s'effrite.

Le « Carnet de Bal » souligne cette évolution de ses personnages, et presque tous les hommes de 35 à 50 ans peuvent se reconnaître dans l'un ou l'autre des personnages et confronter ces destins avec le leur.

La mélancolique philosophie qui se dégage de ce voyage dans le passé est tempérée par des scènes joyeuses. Le renoncement de Harry Baur, le désespoir bouleversant de Françoise Rosay font opposition à l'optimisme satisfait de Fernandel et à la joie simpliste de Raimu. Le désespoir et la déchéance de Blanchard viennent mourir au pied de la montagne où Richard-Willm trouve une reposante solitude. Le cynisme de Louis Jouvet ne peut ternir le romanque frémissant de Marie Bell évoquant le souvenir de son premier bal. Et cette évocation lyrique se ramène à une miteuse salle de danse.

Comme on le voit, Duvivier a joué de l'ellipse, des rapprochements, des évocations avec une adresse consommée. Sa technique est si sûre et en même temps si souple que jamais lui-même ou ses interprètes ne manquent de sobriété.

Le morceau dramatique de Blanchard n'est pas du mélodrame ; le moment comique de Raimu n'est pas du burlesque. Mesure en tout, c'est ce que la Biennale de Venise a couronné en adjugeant au « Carnet de Bal » la coupe Mussolini.

Restent les préférences du public. Sur l'ensemble du film nous divisons l'accord est fait. La critique mondiale emploie le mot chef-d'œuvre. Accord identique sur le choix des paysages (Iac de

Côme, les Alpes) et la sûreté du montage, sauf un peu de brusquerie au dénouement.

Les interprètes, alors. La renommée et le talent des huit vedettes de « Carnet de Bal » s'imposent à tous. Seulement si l'on procède par division, l'on est en droit d'établir des préférences toutes personnelles. Pour notre part, dédaignant l'ordre alphabétique imposé par la publicité, nous nommerons les artistes comme suit : Harry Baur, Louis Jouvet, Françoise Rosay, Pierre Blanchard, Raimu, Fernandel et Pierre Richard-Willm. Marie Bell demeurant à part à raison de son rôle-clé. Celle-ci ne nous était pas apparue depuis longtemps aussi avantagée.

Et la technique. Le début du film est noyé dans une lumière brumeuse où la surimpression joue son rôle.

Puis nous sommes emportés dans une ronde grisante jusqu'au moment où (le cas Blanchard) les prises de vues ont une incisive cruauté dans leurs angles et leurs lumières.

Le dialogue ? Il éblouit par sa diversité. Tantôt cinglant, tantôt idéal, tantôt réaliste, il s'impose sans trop dominer l'image.

Aucune réserve, me direz-vous ? Eh ! non. « Carnet de Bal » est nettement un ouvrage d'art sans lourdeur comme sans mièvrerie. Sa curieuse texture, sa fragmentation très souple dénotent une grande habileté. A notre avis, c'est un film-phare qui jette une lumière nouvelle sur le cinéma.

LEON FRANQUE.

JEUNESSE ETUDIANTE

(Communiqué du Cercle Pédagogique de St-Donat)

La J.E.C. est le régiment de l'Action Catholique sous lequel nos étudiants s'incorporent librement à l'immense armée mise sur pied par le Pape.

Cette association a pour but d'opérer le groupement des jeunes et de les préparer à une vie efficacement militante pour le bien de la religion et de la patrie.

L'importance et la nécessité d'une entreprise de cette nature, ne saurait être contestée à l'heure actuelle. Grâce à Dieu, nous n'avons pas encore à gémir sur les maux qui accablent d'autres sociétés moins heureuses que la nôtre. Notre peuple a conservé la pureté et la simplicité de ses mœurs ; il garde au fond de son cœur l'attachement à ses traditions de foi et de patriotisme. Mais à côté de ces signes consolants apparaissent des symptômes évidents de faiblesse et de trop justes sujets d'alarme.

Pour lutter contre tous ces dangers, il faut l'association, le groupement des forces vives. Il faut que ceux que l'intérêt n'a pas encore séduits se reconnaissent. Que chacun fasse sa part dans cette oeuvre. Il faut et cette conclusion s'impose à notre conscience comme un devoir — l'organisation des mouvements de masse.

D'abord, il faut être convaincu que la J.E.C. ne consiste pas à grouper quelques privilégiés, qu'elle sépare de leurs camarades d'étude, ou qu'elle dresse contre eux, ou ce qui est pire encore, dont elle fait des dominés et des exploités de leurs frères.

C'est tout juste le contraire. La J.E.C. est un mouvement qui a l'ambition de grouper la masse des écoliers, pour les former, les protéger, pour leur donner des convictions, l'idée de se dépenser pour les autres, en un mot travailler à la rechristianisation de leur milieu.

Toute son organisation, toute son action, toute sa méthodologie est déterminée par ce but formel : « Amélioration de la vie étudiante ». C'est là la raison d'être, le motif de la fondation de ce mouvement de masse.

Mais pourquoi la masse ? C'est que nous avons là la véritable action catholique voulue par le Pape. Sa Sainteté veut la coopération de toute notre jeunesse à un travail de perfectionnement.

Le Pape ne se lasse pas de nous rappeler l'action catholique, il y revient sans cesse dans ses discours et dans ses lettres. Depuis son encyclique « Ubi arcano Dei »,

il a traité ce sujet maintes fois. C'est donc bien sentir et penser comme le Pape et l'Eglise que de s'intéresser à cette action.

Ce mouvement bien organisé, exerce une influence extraordinaire sur l'âme de nos jeunes. Il est reconnu que le problème de l'influence est dans toute une vie un point capital. Nul n'échappe à cette action mystérieuse et transformante.

C'est une des caractéristiques de l'homme que de subir ainsi cette dépendance de ce qui l'entoure, et d'avoir en même temps la possibilité de le frapper du sceau de sa propre personnalité.

Les hommes qui se conduisent tout seuls sont peu nombreux. La plupart prennent la couleur du milieu où ils vivent. Bons, quand ils sont soutenus par un bon milieu, ils s'affaiblissent bientôt si l'entourage s'avère hostile à leurs idées. Chez les jeunes, la constatation est facile. « La jeunesse est singe ». Vous n'avez qu'à voir. En récréation, qu'un élève, commence un jeu, dans quelques minutes, tout le groupe en fera partie sans savoir pourquoi.

Il y a au milieu de la masse étudiante elle-même des agents qui peuvent l'élever ou la précipiter, la sanctifier ou la damner. En réalité nos enfants sont pris au milieu de tout un réseau d'influences souvent contradictoires. Les élèves entre-eux forment un milieu véritable dont les courants ne sont pas toujours, ceux que désirent les maîtres, et ou, en tous cas, les étudiants ont pour créer la mentalité commune, une influence énorme. De plus, les élèves ne restent pas toute la journée à l'école, et, tout au moins leurs vacances durent à peu près un quart d'année.

Les parents et les maîtres poussent de leur côté. De l'autre, les amis, exercent quelle influence ? L'appoint décisif dans cette lutte, ce qui sauvera ou perdra nos pauvres agneaux hésitants, c'est l'action constante et directe exercée sur eux par l'entourage immédiat de leurs confrères.

Parmi toutes les batteries qui bombardent nos élèves, c'est la formation d'un groupement de ces jeunes qui sera le meilleur poste de tir. Les élèves connaissent à

fond l'âme de leurs confrères, leurs joies et leurs peines, les dangers auxquels ils sont exposés.

Hatons-nous d'organiser des sections. Les temps est aux activités, il ne faut plus se laisser vivre.

Tout d'abord, voyons à donner aux premiers une formation des plus complètes ; l'esprit de section en dépendra. Si non, on aura un troupeau sans bande, une cohue. Seule une élite bien formée, des surnuméraires de militants compétents et dévoués sont capables de former et d'organiser la masse. Un groupement à beaucoup plus besoin d'une élite très bien formée de bons noyaux que n'importe quelle oeuvre soi-disant d'élite, quelque apostolique et surnaturelle qu'on la suppose. C'est pour cela que l'on recommande tant et avec nécessité d'agir avec lenteur.

Les chefs que l'on choisira devront se caractériser par leur désintéressement complet si l'on veut avoir une oeuvre qui vit. Ils devront être capables de mener leur rôle de dirigeants dans toutes les circonstances.

Dans chaque école il faut une organisation spéciale. L'aumônier choisira lui-même le premier qui devra s'occuper de ce mouvement. C'est lui-même qui lui donnera sa formation, l'invitant à employer en lui-même pour ce travail de préparation, un triple moyen : la piété, l'étude et l'action.

1.—La piété, parce que la vertu seule peut inspirer le dévouement et dominer les égoïsmes humains, et que c'est la piété qui appellera la bénédiction sur ses travaux.

2.—L'étude, parce qu'elle donne la science, qui est l'une des grandes puissances qui conduisent les

hommes, l'étude parce que c'est lutter au hasard et sans profit, parce que c'est souvent compromettre la vérité et le droit que de dépenser ses forces pour des principes ou pour des causes dont on n'a pas entièrement saisi la valeur ou la portée.

3.—L'action, se fera par une vie toute remplie d'exemples. Le chef devra édifier ses compagnons. Son action tendra surtout à la diffusion des croyances et des doctrines auxquelles il a foi. A part cela, il doit être capable à l'occasion de concourir à la défense de nos intérêts religieux.

Le travail de formation du premier choisi, se fait ordinairement en un mois. Tout dépend du degré de conviction et de développement de l'enfant.

Ce stage fait, cet enfant se lancera à la conquête d'un aide jouissant d'une belle influence. Il le mettra en relation avec l'aumônier. Sa formation se modèlera sur celle du chef.

Pendant que l'aumônier travaillera à la formation de sa nouvelle recrue, la présidente surveillera son groupe afin de découvrir le compagnon ou la compagne qui sera le plus capable de venir terminer ce trio local. Ce dernier sera initié à ce mouvement par l'aumônier, formateur des élus précédents.

(Suite en 6e page)

LOGEMENT A LOUER

Un bon logement de dix pièces, à louer, situé sur la rue St-Germain. S'adresser à J. A. MATTE.

Les canadiens le préfèrent

THE "SALADA"

PLYMOUTH—FABRIQUÉ PAR CHRYSLER!

UNE PLUS GRANDE VALEUR

NE MANQUEZ PAS DE VOIR le Plymouth 1938

... Constatez la douceur de son roulement ... C'est l'aubaine de l'année sous tous les rapports !

VOUS VOULEZ POUR LA VALEUR DE VOTRE ARGENT quand vous achetez un auto. Alors comparez les prix de livraison ... et les valeurs réelles.

Vous serez étonné d'apprendre comment le Plymouth de 1938 vous donne plus pour votre argent !

Essayez le Plymouth. Vous verrez que sa direction est plus docile. Plymouth est véritablement un gros auto de valeur exceptionnelle et insonore ... Montage du

Moteur d'après le principe du Pouvoir Flottant ... montage de la carrosserie sur caoutchouc ... plus de confort et plus de sécurité !

Vous ne pouvez vous familiariser avec le Plymouth avant de l'avoir conduit. Demandez à votre agent Chrysler-Plymouth de vous donner les conditions de vente du Plymouth. Il sera heureux de vous le laisser conduire.

Heure des Amateurs du Major Bowes, Réseau Columbia, Tous les Jours, 9-10 p.m., H.N.E.



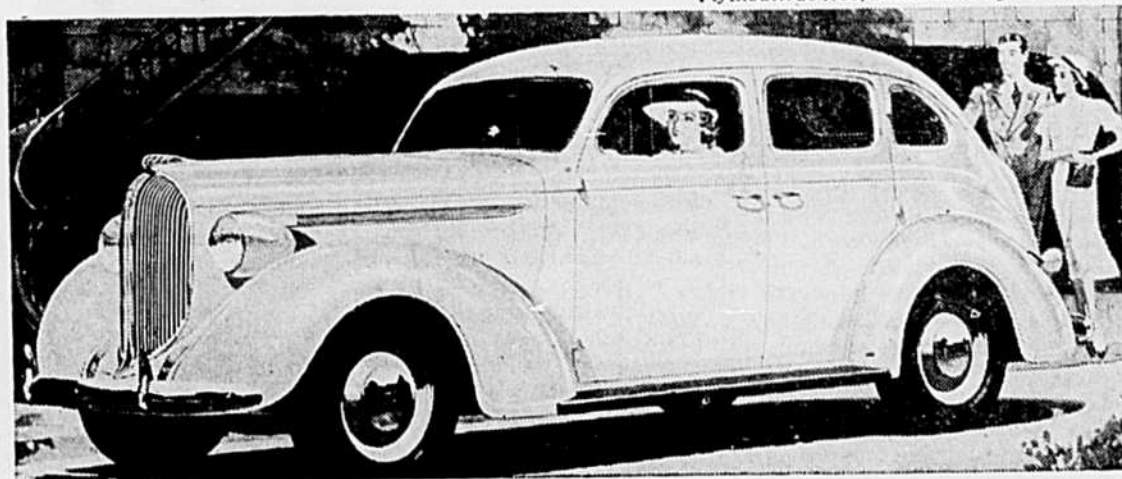
L'USAGER VANTE LE PLYMOUTH DE 1938

« Avant 1936 j'ai toujours des chars de haut prix avec lesquels j'avais assez de confort et d'agrément, sans tout de même avoir l'économie. Un de mes amis, vendeur de Plymouth, me vendit un char 1936, avec lequel j'ai parcouru près de 36 mille milles, et je suis très satisfait du confort, et de l'économie que j'ai faite. J'ai acheté un autre Plymouth 1938, et je le trouve de mieux en mieux. Je suis certain à l'avance que je réduirai encore plus cette année les dépenses de mon char. »

JOHN SYLVAIN, JR.

VOYEZ LE PLYMOUTH DE 1938

Plymouth de 1938, Sedan Touring 4-Portièrres.



ALBERT MICHAUD, RIMOUSKI.



Pour Vous Aider à EVITER des RHUMES

Au moindre reniflement ou irritation du nez, mettez du Vicks Va-tro-nol — quelques gouttes seulement dans chaque narine. Employé à temps, il aide à éviter complètement nombre de rhumes.

VICKS VA-TRO-NOL

Le Progrès du Golfe et la Pensée française

Le Progrès du Golfe, chacun le sait, publie une page où sont reproduits les meilleurs articles des hebdomadaires et quotidiens de France. Cela porte le joli nom de "Bouffées d'air de France". Nous ne pouvons que féliciter le confrère de cette tenue journalistique au vieux Québec. (...)

Nous ne communierons jamais assez à la pensée française. Et si nous brûlons réellement de nous émanciper du joug britannique, c'est un moyen comme un autre de jeter les ponts spirituels entre Québec et Paris.

Marcel HAMEL.

"La NATION", de Québec.

10 mars 1938.

LA FEMME DEVIENT MAJEURE

Entre les débats sur le statut moderne du travail et les préoccupations extérieures, le récent vote de la Chambre, supprimant le principe de l'incapacité civile de la femme mariée peut paraître un assez mince événement. Sociologiquement, cependant, il marque une date.

Un vieux monument, bien sape déjà par l'évolution des mœurs et des esprits, s'effondre.

Il nous venait en son essence des anciens âges, de ceux où la personnalité de la femme — par définition même, en ces temps livrés à la force brutale, « fragilité » et « infirmité » — s'absorbait dans celle de l'homme, mari ou chef de groupe.

Depuis lors, la terre a tourné. La bonne nouvelle a été annoncée. Néanmoins, le code Napoléon maintenait, quant à l'épouse française, ses vieilles conceptions, si nettement restrictives de sa conscience et de sa responsabilité personnelles, de sa conscience et de sa responsabilité familiales.

On sait la formule que M. le maire lisait aux jeunes couples se présentant devant lui : « Le mari doit protection à la femme; la femme est obligée d'habiter avec le mari et de le suivre partout où il juge à propos de résider ». On sait aussi que les « incapables » étaient, avec les mineurs et les interdits, les femmes mariées.

Ces textes sont maintenant abolis. Ceux-ci, désormais, les remplacent : « Le mari, chef de la famille, a le choix de la résidence du ménage... La femme mariée a le plein exercice de sa capacité civile ».

La Française engagée dans les liens du mariage va donc, comme ses sœurs de la quasi-totalité des pays civilisés, pouvoir sans autorisation maritale s'inscrire dans une faculté, passer un examen, avoir un compte en banque, signer et recevoir un chèque, ester en justice, accepter une succession ou une donation, être subrogée-tutrice, effectuer des opérations de bourse, etc. La loi du 13 juillet 1907, qui lui concédait la libre disposition de son salaire lorsqu'elle exerçait une profession, recevait également des dispositions nouvelles, possibilité de complète application.

Ce n'est pas à dire que, à l'exercice de cette pleine capacité, des restrictions ne subsistent.

Tout d'abord, il y aura celles — et elles sont notables — qui découlent des régimes matrimoniaux. Le projet primitif, qui remontait à plusieurs années déjà, prévoyait la refonte de ceux-ci. Le Sénat l'a scindé en deux. On peut escompter que cette seconde partie de la réforme, que les exigences de la vie quotidienne interviendront d'ailleurs pour presser, ne tardera pas trop.

À ce premier ordre de limitations, il faut ajouter celles qui découlent de la qualité de chef de famille conférée au mari. La loi prévoit de deux sortes : le choix du domicile et l'exercice d'une profession séparée. Mais, innovation importante, les textes envisagent d'une part, pour la femme un droit de recours avec assistance judiciaire dans le cas d'abus du mari, d'autre part, la cessation de la qualité de chef de famille pour celui-ci, dans les cas d'absence, d'interdiction, d'impossibilité de manifester sa volonté, de séparation de corps et lorsqu'il est condamné à une peine criminelle, pendant la durée de cette peine.

Toutefois, une autre incapacité subsiste, que le législateur n'a pas jusqu'ici envisagé de supprimer : celle de la mère. Et celle-là est peut-être la plus grave.

Aux termes du code Napoléon, le père seul, pendant le mariage, exerce la puissance paternelle; même les décrets-lois de 1935, qui ont limité le pouvoir du père en matière de correction n'ont rien

changé à ces dispositions. Souhaitons que l'avenir y amène rapidement des modifications. Pauline LE CORMIER. (« TEMPS PRESENT »)

LE GRAND ROI

Un de nos confrères — qui n'est pas royaliste — a proposé de célébrer, par des fêtes qui attireraient certainement beaucoup de curieux à Paris, le troisième centenaire de la naissance de Louis XIV.

Cette idée a-t-elle des chances d'être réalisée ?

En admettant que toutes autorisations officielles — et les subventions indispensables — soient accordées, il faudrait mettre à exécution, en quelques semaines, un vaste programme de solennités artistiques, littéraires, avec cortèges historiques, reconstitutions diverses, évocations des principaux épisodes d'un long règne qui fut, entre tous, magnifique et glorieux.

Et puis, le grand roi, le grand siècle, n'est-ce pas à Versailles, plutôt qu'à Paris, qu'ils ont eu leur vrai décor ?

Sans doute, mais Versailles, c'est Paris, et d'ailleurs, Louis XIV a vécu les années de sa triomphante jeunesse sur les bords — étaient-ils vraiment fleuris au temps de Mme Deshoulières ? — qu'arrose la Seine. C'est au Louvre, d'après nature, que le Bernin sculpta le plus beau des bustes du plus beau des rois. Et c'est entre les ruines et le Louvre que l'éblouissant monarque parut, traînant tous les cœurs après lui, dans le fameux carrousel dont le souvenir est commémoré par le nom de la place où se dérouleront, au printemps de 1662, les splendeurs de ce spectacle vraiment galant, chevaleresque et royal.

Voilà une reconstitution qui obtiendrait du succès !

La vieille cour du Louvre pourrait offrir un incomparable décor à des tragédies de Corneille et de Racine, à des pièces de Molière. N'est-ce pas dans la salle des Cariatides que furent jouées, devant le roi, Les Précieuses Ridicules, L'Etourdi, Le Docteur amoureux ? Des fêtes pourraient être organisées aussi sur la place Vendôme ou devant la Colonnade de Perrault. Versailles accapare un peu Louis XIV — qui fut Parisien jusqu'à près de quarante-cinq ans — et c'est, en somme, à Paris que s'est épanoui le grand siècle.

Mais ces considérations sont superflues. Il n'est pas, il ne peut être question de célébrer, avec les concours des « autorités », le tricentenaire d'un roi de France et surtout du grand roi dont les Lorrains de l'enseignement officiel ont toujours dit, avec ensemble, beaucoup plus de mal que de bien.

Et cependant, Louis XIV devrait être cher aux plus convains, aux plus purs des républicains. La préface de la Révolution, elle est dans cette politique de centralisation que le roi entreprit dans son palais du Louvre et poursuivait obstinément dans son château de Versailles. En réduisant les nobles au rôle de courtisans, loin de leurs terres, le monarque imprévoyant disloqua l'armature du régime. Sans compter qu'il n'admit dans son conseil que des bourgeois. En vérité, Louis XIV ouvrit les voies à la Révolution.

La République traite donc le Roi-Soleil avec ingratitude : elle devrait lui savoir gré de ce qu'il a fait, encore que ce soit bien inconsciemment, pour préparer le « grand soir » de la monarchie.

Clément VAUTEL. (« GRINGOIRE »)

AU PREMIER FISSON PRENEZ PAINKILLER PAINKILLER PAINKILLER RHUMES GRIPPE BRONCHITE

BOUFFEES D'AIR DE FRANCE

LA GUERRE HUMANISEE

Périodiquement, on trouve des hommes pour poser la question de l'humanisation de la guerre. Lorsque la situation internationale se fait plus menaçante, que les périls paraissent plus nombreux et plus immédiats, des voix émouvantes s'élèvent dans différents pays : « Songez aux femmes, aux enfants ! Humanisez la guerre ! Empêchez les bombardements des villes ouvertes, les destructions opérées par les raids aériens ! Interdisez l'usage des gaz ! Soyez humains ! »

Et, au même moment, les faux réalistes suggèrent, comme une mesure pouvant créer une détente et constituer un gain pour la paix, une conclusion d'une convention internationale prohibant certaines catégories de bombardements et l'usage de certaines armes spécialement odieuses !

Il est stupéfiant qu'après les enseignements de la dernière guerre on puisse encore croire possibles de telles limitations ou de telles interdictions !

Et d'abord, comment peut-on imaginer que l'Etat agresseur acceptera de se plier à des règles au moment même où il aura volontairement rompu avec des engagements d'un autre ordre. S'il recourt à la guerre, en violation d'une signature solennellement donnée et peut-être même plusieurs fois renouvelée, qui pourrait être assez naïf pour supposer qu'il se

laisserait simplement arrêter dans ses desseins par une signature qu'il aurait apportée au bas d'un document secondaire et accessoire ?

L'agresseur n'est pas un moult. Il viole le code international en faisant la guerre, pour quoi veut-on qu'il respecte alors le code de la guerre ?

Et d'ailleurs, pourquoi un code de la guerre, alors que la guerre est la négation même de toutes les règles et de toutes les valeurs humaines ?

On pourra signer toutes les conventions que l'on voudra. Elles seront peut-être respectées dans une guerre localisée peinant laquelle chacun des adversaires cherchera à se ménager les sympathies de l'opinion internationale. Elles ne pourront pas être respectées dans un conflit généralisé qui prendra très rapidement le caractère d'une guerre d'extermination où les belligérants, pour vaincre, ne pourront pas hésiter sur le choix des moyens.

Comment faire une discrimination efficace entre l'armée et les populations civiles ? Comment garantir ces dernières contre les risques certains des inevitables bombardements aériens ?

Une analyse objective de la situation telle qu'elle sera en cas de guerre, de l'offensive foudroyante de l'agresseur, de la riposte implacable de la victime de l'agression, établit la vanité de toutes les conventions réglementant ou humani-

sant la guerre.

Si demain on en signait une nouvelle, est-il un Etat qui renoncerait à fabriquer des gaz ou à étudier des combinaisons nouvelles, qui ne songerait plus à organiser la défense contre la guerre chimique et même bactériologique ?

La réponse à cette question est — hélas ! — trop certaine.

On ne fera pas faire un pas à la paix, on ne fera pas même un pas dans la voie de la limitation des armements si l'on considère comme utiles des recherches entreprises en vue d'aboutir à un accord d'humanisation de la guerre.

Le vrai problème — le seul — est d'un ordre tout à fait différent. Pour protéger les populations civiles, pour éviter les bombardements aériens, il n'est qu'un seul moyen certain : empêcher la guerre.

Rechercher l'humanisation de la guerre risque de distraire des efforts de la seule tâche vraiment utile : rechercher les moyens d'éviter la guerre.

Au lieu donc de s'adonner à des travaux qui paraissent profondément humanitaires, mais qui, en fait, ne le sont que superficiellement, il faut concentrer toutes ses forces, les ressources de son esprit et de son cœur à la recherche de la seule forme concevable d'humanisation : la guerre impossible.

Jacques KAYSER.

(« MARIANNE »)

LE PROBLEME DU VENTRE ALLEMAND

L'Allemagne a-t-elle de quoi manger et pourrait-on la vaincre par la faim ?

par ROBERT-VEYSSIE

On nous a dit que « le nerf de la guerre » faisait défaut au IIIe Reich. J'ai revu déjà cette affirmation, dans Vendémiaire. On nous a répété que le peuple allemand était mal nourri, à tel point qu'un appauvrissement physique de la race, surtout dans ses éléments jeunes, entraînerait une diminution réelle du potentiel national. J'ai déjà rappelé, ici, dans quels ouis l'Allemagne avait accepté une abstinance prolongée, qui n'a pas affecté la valeur physique des jeunes générations. Une série de faits l'ont prouvé.

Il est certain que l'exécution du plan national-socialiste a développé les cultures industrielles au détriment des cultures alimentaires. On sait, d'autre part, que le territoire du Reich n'offre pas de terrains incultes où la surface exploitée pourrait s'étendre.

N'empêche que, par un usage intensif de la technique et des engrais, l'agriculture du Reich, tout en développant la production de lin, de chanvre, d'orge, de plantes fourragères, de betteraves à sucre, est parvenue à défendre, sinon à stabiliser, sa production de pommes de terre, de seigle et de froment.

Voici un chiffre éloquent. La dernière récolte allemande de pommes de terre a dépassé de près de 61 millions 400.000 quintaux la récolte précédente. Du point de vue de l'alimentation générale de l'Allemagne, cette récolte en progression remarquable compense largement la récolte déficitaire du blé et du seigle.

Et le cheptel ? On s'est appliqué à démontrer que le cheptel allemand était gravement réduit. Nous avons insisté, dans une de nos études, sur les quantités considérables de viande de bœuf mises en conserve. Donc, d'une part, des réserves ont été constituées. D'autre part, d'après les dernières recensements, les effectifs du bétail sont en augmentation, surtout l'effectif des vaches laitières, qui s'est accru d'un million d'unités environ, en une seule année.

Nous n'en saurions conclure que la situation alimentaire de l'Allemagne est excellente. Nous savons que les importations du Reich en denrées alimentaires végétales et animales sont en progression constante.

Mais il ne paraît pas contestable qu'un effort scientifique, dirigé avec une volonté opiniâtre, permet à la culture allemande d'obtenir une production substantielle de denrées de remplacement, telle que la pomme de terre. Enfin, il est certain que l'Allemagne possède un cheptel suffisant et suffisamment alimenté par les produits du sol allemand, et qu'elle serait à l'abri de la disette, même si elle était obligée de restreindre ses

importations de blé, de maïs et de seigle. Certes, l'abondance des aliments ne caractérise pas le régime de l'autarcie hitlérienne, mais on ne saurait considérer que le Reich pourrait être rapidement affamé sans commettre une fois de plus, une dangereuse erreur de prévision. Souvenons-nous que certains prophètes se sont manifestement trompés.

ROBERT-VEYSSIE

L'EMPEREUR DES CHEFS DE RAYON

Connaissez-vous Elmer Wheeler ? Non, sans doute. Eh bien, d'après ce que je viens d'apprendre à son sujet, il semble que ce serait lui, le genre d'homme susceptible de museler la crise économique dont nous souffrons.

Elmer Wheeler a élevé, en effet, l'art de vendre, chez nos amis américains, à la hauteur d'une science exacte. Aujourd'hui, ses innombrables archives ne comportent pas moins de 150.000 formules expérimentées sur 20 millions de clients et concernant la manière inépuisable de refiler à ceux-ci l'importable quelle marchandise. Il a pratiqué les constatations limitaires sur quoi il devait, plus tard, appuyer sa doctrine, devant la rampe nickelée des grands bars, en consommant un nombre respectable de ces immenses verres de lait glacé au malt, si appréciés des buveurs yankees, et que les gômrats ont l'habitude de rendre plus onctueux par l'adjonction d'un œuf battu.

Avec ou sans œuf ? proposaient ingénument les barman aux consommateurs. Et le subtil Elmer Wheeler de remarquer bien-toi que la majeure partie des gens ainsi interpellés, ramenés à l'économie par cette question inopportune balbutiaient : « Sans œuf ». Enoncez différemment votre demande, suggéra Wheeler aux serveurs. « Deux œufs ou un seul ? » Voilà ce qu'il sied de proposer à vos habitués. Il avait vu juste : le nombre des œufs liquides augmenta aussitôt de 25 p.c.

On ne compte plus, depuis, le nombre de commerces périllants que ce Napoléon du négoce, appelé en consultation, revigora. C'est lui qui, après avoir entendu les vendeurs d'un grand magasin de New-York se fatiguer sans résultat auprès de gentlemen hésitant à se décider pour une nouvelle crème à raser, conseilla aux infortunés bonimenteurs de ne prononcer que cette seule phrase décisive : « Monsieur, essayez ceci, vous diminuerez de moitié le temps que vous passez à vous faire la barbe ».

Et la consommation des tubes ainsi présentés fit, immédiatement, un bond de 300 p.c.

Il n'est point jusqu'à un pauvre hère de carrefour exploitant sa célérité, dont Wheeler n'ait charitablement décuplé la recette, en lui rédigeant une pancarte ainsi libellée : « C'est le printemps, et je suis aveugle ! »

Dans un univers où, de l'avis unanime, tout est à vendre, n'est-ce pas à un pareil technicien qu'on devrait confier le sort des grandes démocraties ?

A.-Charles BRUN.

(« VENDEMIARE »)

GABRIELE D'ANNUNZIO

L'Italie pleure en d'Annunzio un grand citoyen doublé d'un enfant terrible, la France un ami sincère, la République des lettres un ardent et généreux « flambeau » à qui seront pardonnées toutes les incartades de son turbulent orgueil. Pour la première fois depuis qu'il vint au monde à Pescara (Abruzzes Citra) le 12 mars 1863, cet homme, violemment admiré, discuté, dénigré, adoré comme un dieu par les uns et les autres, hui par les autres, mais ne laissant personne indifférent, est maintenant figé dans une immobilité dont s'étonnent, ainsi que d'un phénomène inconcevable, ceux qui ont connu sa puissante vitalité et son prodigieux dynamisme. Mais la mort, à qui il jeta maintes fois d'arrogants défis, n'a pu vaincre que son corps vieillissant, son œuvre et son prestige resteront vivants, et son âme ivre de jeunesse chantera toujours dans la lumière du ciel latin.

Dans ses dernières années, l'idée de sa fin le hantait et, pour échapper à la laideur matérielle de la mort, il rêvait d'un moyen de se volatiliser quand son heure serait venue, de disparaître tout à coup « en beauté » sans laisser aucune trace. Je suis dédaigneux de mourir entre mes draps, écrivait-il voici juste un an à son ami Stalacre ; et je prépare une nouvelle invention qui m'éviterait ce sort infâme ». De même, à son fidèle serviteur Maroni, il disait :

— Je ne veux pas que tu trouves mon corps : il sautera dans l'éther avec une grenade ou comme un bolide, et tu mettras à sa place deux dés à jouer dans ma tombe. Ainsi, je défilais le sort une dernière fois !

Mais, hélas ! la mort ne lui a pas laissé le temps de la narguer et elle l'a eu. Ce « surhomme » s'en est allé selon le rite banal des pompes funèbres, en subissant le destin de tous les hommes.

FRANCHEVILLE.

(« RIC ET RAC »)

DANS LES GALERIES DU PORT-ROYAL

Les timbrés du timbre

SPECULATEURS ET PASSIONNES

(...)

Au milieu de tous ces possédés, de tous ces refoules, les timbristes tiennent un rang honorable.

— Il y en a de deux espèces, nous dit un marchand. Les spéculateurs, ceux qui font du timbre pour gagner de l'argent, sont des gens assez calmes, souvent médiocres connaisseurs. L'un d'eux est venu me montrer, tout fier, des planches de timbres de la Russie des tsars, qu'il venait d'acheter à très bon compte. Il ne savait pas, dans sa candeur naïve, que les Soviets, héritiers des matrices de l'ancien régime, tirent à pleines presses des vignettes impériales, à l'intention des gogos européens. Moscou fait de la fausse monnaie et du faux timbre.

LES PASSIONNES Les philatélistes désintéressés, ceux qui sont atteints de l'incurable passion du timbre-poste, ressemblent à tous les autres amou-

reux. (...) Vous connaissez ces timbres de l'Exposition, que l'on retire de la circulation parce que trop laids. Aujourd'hui, ils valent trois francs pièce. Sur une de nos récentes vignettes coloniales, des observateurs pénétrants, armés d'une loupe, ont pu découvrir dans le détail du dessin quelques traits dont l'interprétation prête à un rapprochement assez osé. Eh bien ! les exemplaires sur lesquels cette particularité semble le plus apparente font prime sur les autres. Les éditions différentes, les réimpressions d'une même série ont la même importance qu'en bibliophilie. Une surcharge est un événement ; un défaut devient un trésor. Le cachet de la censure sur une lettre ajoute beaucoup de cachet à l'enveloppe. Un vrai collectionneur tient même à posséder un spécimen d'un beau faux.

Un acheteur vint interrompre notre conversation. Mais il se retirait rapidement, car le marchand n'avait rien trouvé dans la spécialité qu'il recherchait :

— Celui-ci est un malade du second degré. Sa passion atteint déjà la simplicité. Connaissez-vous l'objet de son amour ? Ce sont les enveloppes brûlées. Il a failli devenir fou de joie, hier, lorsque je lui ai procuré une lettre, tombée au rebut, et qui venait de l'avion allemand qui s'écrasa au Bourget. Il a payé des prix considérables les débris du courrier rescapé de la catastrophe de l'Antares. « Cette pièce est amusante, disait-il d'une lettre ; elle sent à la fois l'Océan et l'incendie. »

— Alors, les catastrophes sont de bonne vente ?

— C'est de l'or, Monsieur. Mais voulez-vous connaître le dernier

cri du vice des collectionneurs : c'est la cartophilie, tout simplement. Et cette passion, dans l'état actuel de la science, est incurable. — Mais pour quelles cartes ? Les transparentes ? — Non. Les cartes postales ordinaires. Certains exemplaires commencent à atteindre des cours très supérieurs à ceux du trois pour cent. La carte-maximum, par exemple. — ? ? ? — On appelle ainsi une carte illustrée d'un sujet en rapport direct avec celui du timbre. Prenez, je suppose, une carte représentant le portail de la cathédrale de Reims ; vous y ajoutez la vignette de la Restauration. Vous avez fait, sans le savoir, une carte-maximum. — Et cela vaut ? — Cent francs ! — Et l'on dit que la vie est difficile de nos jours !

René RICHARD.

(« CANDIDE »)

Plein de "pep" !

après une bonne nuit de sommeil calme et réparateur. Pour bien dormir — prenez

SLEEPER

LE "JEAN-BRILLANT"

Le « Jean-Brillant » est actuellement à charger une consignment de marchandises au quai 19, à Québec, qu'il quittera en fin de semaine afin d'entreprendre son premier voyage de la saison cette année.

Quelques personnes auxquelles UN COMPTE PERSONNEL DE CHEQUES présente de l'utilité

Au salarié, qui désire organiser sa finance en homme d'affaires moderne.

A la femme qui a des revenus, et qui a besoin d'une méthode simple et pratique pour tenir un état précis de ses revenus et dépenses.

A la ménagère disposant d'une mensualité, qui a besoin d'un système serré pour surveiller le budget familial.

A l'homme ou à la femme riche, qui aime garder un peu d'argent liquide, toujours disponible immédiatement, sans devoir réaliser des valeurs.



A l'homme d'affaires, qui tient à tenir séparément son compte personnel et son compte d'affaires.

A l'agriculteur, qui aime avoir de l'argent en sécurité et disponible, en plus des fonds de son exploitation agricole.

Demandez notre brochure : "Un Compte personnel de chèques pour vous."

BANQUE DE MONTREAL



FONDÉE EN 1817

"Banque qui accueille bien les petits déposants"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 120 années de fructueuses opérations

Succursale de Matane: E. L. W. BEAUCHEMIN, Gérant
Succursale de Mont-Joli: J. W. MICHEL, Gérant
Succursale d'Amqui: C. E. BARETTE, Gérant

INDICIBLEMENT MISERABLE! NETTOYEZ VOTRE SYSTÈME PARESSEUX

Souffrez-vous de maux de tête persistants, de rhumes continus, de bile, vous trainant sans énergie pour le travail ou le jeu ? Le moyen agréable et efficace de vous débarrasser de l'indigestion, des maux de tête et autres misères causées par la paresse du système est la dose matinale d'Eau Riga. Ne combattez pas violemment la constipation. Obtenez l'action éliminatrice complète qui résulte de l'emploi de l'Eau Riga. Vous connaîtrez alors la joie de recouvrer santé et énergie, vous saluerez le jour avec un humeur joyeuse, vous ferez double travail avec la moitié d'efforts. Jouissez de la vie. Demandez l'Eau Riga à votre pharmacien, épicer ou marchand n'importe quel pharmacien, épicer ou marchand. Pour enfants et invalides, demandez la Limonade Riga... elle est douce et agréable au goût.



LE LAXATIF QUI VOUS TIENT EN FORME

E AU PURGATIVE et LIMONADE RIGA

LE BI-CENTENAIRE DU
Dr GUILLOTINCelui que l'on croit, à tort, le
père de la guillotine.

Il y a deux cents ans, naissait le Dr Guillotin que la tradition populaire a rendu faussement père de la guillotine.

La légende parfois rend illustre un homme pour un petit détail de sa vie, laissant dans l'ombre ses plus grandes inventions. C'est le cas de Guillotin dont on célébrera, le 28 mai, la naissance, et non le 29 mars comme certains l'indiquent.

Ainsi Guillotin restera pour la plupart d'entre nous l'inventeur de la sinistre machine qui porte à tort son nom.

L'écrivain Maxime Ducamp ne partageait-il pas en 1872 cette erreur ? « L'instrument qu'on appelle aujourd'hui les bois de justice fut inventé, dit-il, nul ne l'ignore, par Guillotin, un médecin, philanthrope et fort doux. » Ainsi ses entreprises de dessèchement des marais du Pô et de Saintonge, son doublement du tiers aux Etats généraux et surtout l'égalité devant le bourreau, c'est-à-dire un genre de supplice égal pour tous, qu'il demanda en 1789, le rendirent moins illustre, hélas ! que la fameuse guillotine dont il ne fut pas l'inventeur et qu'il détestait profondément.

Des preuves, en voici. L'origine de la guillotine, la « veuve » — comme l'appellent les mauvais garçons, — remonte aux anciens Perses. Un tableau d'Albert Dürer en 1522, un dessin d'Achille Bocchi en 1555 à Bologne (Italie) suffiraient pour nous en confirmer l'existence avant 1789. Jean d'Authon, chroniqueur averti, nous décrit même des 1571 un supplice dont il fut, à Genes, le témoin. Un fait historique connu de tous mérite d'être évoqué.

En 1632, Montmorency, cousin du roi, fut décapité à Toulouse pour crime de lèse-majesté et sur l'ordre de Richelieu. Les Mémoires de l'abbé de La Rivière, qui n'est autre que la guillotine.

D'où vient alors l'erreur si souvent propagée ?

Guillotin docteur, et surtout député, proposa, en vue d'humaniser le supplice, la substitution d'un mécanisme à la main de l'homme, et surtout l'égalité de la peine déjà citée. Ce procédé était, en effet, moins cruel que les coups de hache répétés par les bourreaux insensibles.

Il n'en fut pas plus l'introduit que l'inventeur, et se contenta de plaider, comme on l'a vu, en faveur de son application. C'est le Dr Louis, secrétaire du collège des chirurgiens, qui présenta la guillotine à l'Assemblée nationale et qui la fit adopter le 20 mars 1792.

Il expérimenta lui-même sur des moutons, à Bicêtre, avec une machine fabriquée par Schmidt et Clairin. Le nom de Louisette fut donné momentanément à l'horrible machine. Le fameux chirurgien mourut avant de voir son projet exécuté.

Le bon Dr Guillotin ne prévoyait pas son utilisation par le tribunal révolutionnaire qui n'existait pas alors. Il ne devinait pas le terrible service rendu par l'instrument à l'époque où, selon le mot de Chateaubriand, « la tragédie rougissait les rues ». Alors, il se blâmait lui-même.

« Avec ma machine, je vous fais sauter la tête en un clin d'œil et sans que vous éprouviez la moindre douleur ».

Son but était d'abréger les souffrances du patient par l'adoption de la machine à l'action rapide. Obliger que les délits du même genre soient punis par le même genre de supplice, quels que soient le rang et l'état du coupable.

Du 7 avril 1793 jusqu'au 10 thermidor an II (28 juillet 1794), Révolution, 2625 têtes tombèrent sous le couteau de sa guillotine, dont nombreuses étaient celles des innocents.

Pour produire un effet facile, un plaisantin a dit : « Guillotin a été sa propre « victime ». Le mot fut trouvé joli, colporté, admis.

Et une nouvelle légende courut à son sujet.

Ce ricanet n'a pas eu lieu.

Et pourtant le juste Guillotin manqua de subir la terrible peine qu'il avait essayé d'adoucir.

Emprisonné comme suspect, lui dont la droiture d'âme fut exemplaire, fut près d'être traîné à l'échafaud. A la chute de Robespierre, on le relâcha.

Il décida alors de ne plus faire de politique. Il avait été député, avec l'espoir bien vite déçu de rendre plus heureux le sort de ses semblables. Dégoûté du résultat, il se donna entièrement à la médecine et devient un des plus grands propagateurs du vaccin. En 1806, il prend part à la fondation de l'Académie de médecine de Paris, dont il fut le directeur. Malgré la légende, Guillotin meurt tout simplement dans son lit, le 26 mai 1814, âgé de 72 ans.

G. de COUVREUILS.
(« La CROIX »)

GABRIELE D'ANNUNZIO

par ABEL BONNARD

La guerre montra ce que d'Annunzio avait de vrai sous ses affectations. On sait avec quelle généreuse impétuosité il agit alors et les Français seraient bien ingrats s'ils oubliaient les témoignages d'amour qu'il donna à la France et tout ce qu'il fit pour pousser l'Italie à se ranger de notre côté. Une fois celle-ci entrée dans la guerre, d'Annunzio se conduisit avec la plus grande bravoure et en gardant toujours, dans cette mêlée immense où disparaissaient tant d'individus, son orgueilleux style personnel. Je ne puis m'empêcher de croire qu'étant alors déjà sur l'âge, et concevant que la vieillesse convenait très mal au genre qu'il s'était donné, il a délibérément cherché une issue parmi les dangers de la guerre. La faveur de finir ainsi lui fut refusée. Mais, la guerre à peine finie, il sut couronner son destin par l'aventureuse entreprise où il s'empara de Fiume. Là il vécut dans notre temps selon le temps où il aurait dû vivre. Il incrusta dans l'Europe de Wilson, de Lloyd George et de Clemenceau son insolente principauté de la Renaissance, il régna, il s'accomplit en dépit de tout. Cette victoire fut brève, mais elle n'est pas petite.

Puis vint le fascisme. Je ne puis m'empêcher de croire, quoique je n'aie aucun gage de ce que je crois, que d'Annunzio a dû envier amèrement Mussolini. Mais, s'il a fait cela, il a commis une erreur d'esprit en même temps qu'un excès d'ambition. D'Annunzio eut tout le destin qui lui permettait sa nature. Le destin de Mussolini est d'un tout autre ordre. Il ne s'agit plus ici d'une exhibition de soi, mais d'une entreprise énorme, non d'un spectacle, mais d'un labeur, non d'un rôle à jouer, mais d'une mission à remplir, et l'Hercule romain qui s'efforce de bâtir un ordre nouveau n'a aucun rapport avec l'Alcibiade de la société que nous avons vu finir. Mais quoi qu'il en soit, il faut reconnaître, à la louange du fascisme comme à celle de d'Annunzio, que tout se passa entre eux avec une convenance parfaite. Le fascisme le traita comme un grand poète qui honorait l'Italie, et lui, de son côté, ne marchandait pas son hommage au régime qui refaisait son pays.

Alors il vécut dans sa maison de Gardone qu'il avait arrangée, si j'en crois ce qu'on m'a dit, selon son mauvais goût à la fois emphatique et tarabiscoté. Autour de lui s'étendait un pays admirable, plantureux et noble, aussi beau en réalité qu'il l'est dans les tableaux des grands peintres vénitiens. Le nom de d'Annunzio restait éclatant ; à une gloire littéraire dont l'or s'écaillait, la gloire guerrière avait ajouté son or plus solide ; mais il était arrivé au virtuose la disgrâce pour laquelle il n'était point fait : il était vieux. C'est sans doute pour cela qu'il ne sortait plus de sa retraite. Parfois il lançait un message ou un manifeste, mais cet amphigouri, quoique respectueusement accueilli, ne répondait plus à rien, la jeune Italie étant, dans son énergie, trop rude et trop simple pour ces phrases où la passion d'agir elle-même s'exprimait dans un style de décadence. Pourtant, dans ce domaine où il semblait en même temps reclus par sa propre volonté et enfermé par la pression d'un monde qui n'était plus fait pour lui, le poète restait raidi dans le personnage qu'il s'était donné. Il faisait ou laissait dire qu'il mûrissait le projet d'une fin étonnante. Mais la mort est le lieu de la modestie. L'orgueil de d'Annunzio a dû céder sur ce point : il est mort comme tout le monde. L'Italie a couvert son lit funéraire d'une jonchée de lauriers.

Il les mérita, à tout prendre, cet homme qui osa jadis, en un temps de démocratie, ne pas vivre comme les autres, et qui, bravant d'abord la médiocrité par ses désordres, l'étonna ensuite par ses exploits. Sans doute ses œuvres littéraires relèvent d'un art suranné ; mais, au cours de toute son existence, il a dégagé à sa façon une valeur qui, si je ne me trompe, sera la première des temps où nous entrons : il s'est engagé de toute sa personne dans toutes les grandes occasions qui lui ont été offertes, la gloire qu'il avait acquise ne l'ayant jamais empêché de se hasarder sans réserve pour en gagner une nouvelle. Nous sommes encombrés de gens considérables

qui tiennent fort à leur importance, mais qui ne croient pouvoir la conserver qu'en ne faisant rien. D'Annunzio est d'une tout autre espèce. Ce violent vivant ne s'est jamais oublié et, par son égoïsme, il tient au monde d'hier, mais jamais il ne s'est ménagé, et, par son audace, il tient au monde d'aujourd'hui et à celui de demain.

Abel BONNARD,
de l'Académie française.
(« GRINGOIRE »)

BOUFFEES D'AIR DE
FRANCE

qui tiennent fort à leur importance, mais qui ne croient pouvoir la conserver qu'en ne faisant rien. D'Annunzio est d'une tout autre espèce. Ce violent vivant ne s'est jamais oublié et, par son égoïsme, il tient au monde d'hier, mais jamais il ne s'est ménagé, et, par son audace, il tient au monde d'aujourd'hui et à celui de demain.

Abel BONNARD,
de l'Académie française.
(« GRINGOIRE »)

LORD PERTH

Ou le plus connu des
"inconnus"

Lord Perth ? Qui est ça, lord Perth ?

On connaît bien une belle fille, de ce nom-là. Mais de lord, point. Il y a huit jours, en France tout au moins, nul n'avait ouï prononcer ce patronyme. Mais voici tout à coup que tous les journaux l'impriment, matin et soir, en lettres grosses comme des noix, et pas pour des prunes : il s'agit de la plus importante mission diplomatique de l'année... Et l'on s'émerveille. On se dit :

— Les Anglais sont étonnants. Ils disposent de réserves incalculables et insoupçonnées. Nous, quand nous avons besoin de quelqu'un de bien, nous allons le chercher dans le vieux stock des personnalités étiquées et classées depuis toujours. Jamais de surprise. Ce sont les mêmes qui reviennent, immanquablement, à des cadences à peu près régulières. Mais eux :

Eh bien, eux aussi. Seulement voilà, pour que ça se voie moins, ils ont trouvé un truc : ils changent de temps à autre les noms de leurs personnalités. Ainsi lord Perth...

Car lord Perth, c'est sir Erick Drummond...

Un homme subtil, tout en finesse, et qui manie l'ironie avec une supérieure distinction. On peut écrire qu'il fit toute sa carrière au Foreign Office car, s'il fut de 1919 à 1934 le Secrétaire général de la Société des Nations, ce ne fut pas sans transformer l'organisme genevois en succursale dudit. Il n'était là, selon les volontés assez formellement exprimées de MM. Balfour et Lloyd George, que « pour modérer les transports des utopistes continentaux ».

Il eut souvent fort à faire, on le conçoit.

Et son action fut toujours mesurée, efficace, utile. Il arrondissait les angles, catéchisait Stresemann et consolait Briand lorsque celui-ci se plaignait « des kilomètres qui séparent les rêves des réalités ». En outre, il veillait à toutes choses, y compris les plus menues, avec une attention scrupuleuse. Il lui arrivait même d'éplucher les comptes de l'administration.

— La S. D. N. est une trop grande dame, disait-il, pour rougir d'un majordome qui vérifie ses livres de cuisine...

Il ajoutait même, à l'occasion : — La ligue est un Temple. Donc veillons à éloigner les marchands...

Lord Perth, alias sir Erick Drummond, seizième du nom, appartient à la catégorie des diplomates précis. Pour lui, négocier n'est rien... Aboutir, voilà ce qui compte. Conclure, signer un accord, un contrat, mais un contrat digne de ce nom, c'est-à-dire utilisable... Chez nous, négociateur est un mot de chancellerie. Mais chez les Anglais, c'est un mot de négocié, et n'est-ce pas pour cela que la diplomatie britannique possède la confiance de la Cité alors que la nôtre ne possède pas même celle du carreau du Temple ?

Sir Erick Drummond, « Compagnon de la Bath », membre du Travellers Club et « 16e Earl of Perth », est assurément l'un des meilleurs hommes à opposer à M. Benito Mussolini, premier du nom, membre des chemises noires et compagnon du bâtiment.

Non content de posséder beaucoup de qualités, il s'arrange pour les toujours multiplier par une immense vertu : le sang-froid.

L'Italie peut multiplier ses coups

de bluff, ça ne prendra pas plus que le feu à la Tamise.

Le FURET.
(« VENDEMIARE »)

Paris-Sports

AL. BROWN
champion du monde malgré lui

Nous avons vu un singulier spectacle au palais des Sports. Un boxeur qui venait de conquérir le titre de champion du monde et qu'on portait en triomphe, moins par enthousiasme que parce qu'on craignait de le voir s'effondrer. Depuis trois rounds, il ne tenait debout dans le ring que par habitude. De temps en temps, il lançait vers ses soigneurs un regard éperdu pour y quérir un encouragement ou le conseil de s'arrêter. Puis il repartait dans son rêve, c'est-à-dire dans son cauchemar : il voulait frapper, mais ses bras n'avaient plus la force de se lever, il voulait esquiver, mais ses jambes refusaient de le porter. Alors, il s'abandonnait, ne gardant plus qu'une dernière ambition : conserver une position à peu près verticale.

Le héros de ce douloureux combat, le vainqueur de ce match contre les lois de l'équilibre et de la pesanteur, c'est Al. Brown. Celui-ci, après avoir abandonné le sport pour la vie facile, a de nouveau surgi dans le ciel pugilistique. Il avait été régénéré par la poésie, M. Jean Cocteau, devenu le manager spirituel de la « merveille noire », l'avait rendu au noble art. Et l'on vit même le poète présenter lui-même son nouveau poulain dans la salle de quartier, dans son style-éclair qui s'apparente à celui d'Al. Brown. Mais, derrière ces manifestations bien parisiennes, il y avait cependant un grand boxeur déchu, décidé à remonter la pente. Après six mois de travail opiniâtre, on le vit disposer à sa guise d'adversaires qui n'étaient point négligeables. C'est alors qu'on décida qu'il était à même de reprendre son titre mondial que lui avait ravi Sangheilli. Et ce fut la grande soirée du palais des Sports, archi-comble, et où l'on voyait aux premiers rangs ce Tout-Paris que l'on rencontre partout où il va se passer quelque chose.

Le malheur est qu'il ne se passa rien. Les adversaires s'étaient défilés dans les journaux du soir comme des héros de la Grèce, mais, une fois en face l'un de l'autre, ils devinrent circonspects comme des diplomates. Brown, le prestigieux, se contenta d'agaçer son adversaire par des séries de gauches que Sangheilli subissait avec une patience digne d'un autre objet. Le champion du monde — car l'Espagnol l'était encore à ce moment-là — avait fait le sacrifice de son nez pour sauvegarder son menton. Il avait collé son gant gauche contre son maxillaire, et pour rien au monde on ne lui aurait fait baisser sa garde. Il n'avait qu'un objectif : éviter la droite de Brown. Et Brown n'en avait qu'un également : ne placer sa droite qu'à bon escient. Car Brown vit aujourd'hui ce drame qui assombrirait la carrière de tous les boxeurs qui ont eu le punch. Il est l'homme aux mains de terre. Il sait bien qu'il lui est interdit de placer sa droite sur le crâne de son adversaire sous peine de se faire mal à lui-même. Il lui faut chercher le menton, ou le coeur, et pour cela attendre l'ouverture, cette ouverture qui ne vient jamais quand on est en face d'un homme résolu à ne pas se découvrir d'un pouce.

Vous avez maintenant la physiologie du combat. Un homme réplie sur lui-même, comme un hérisson, et l'autre qui tourne autour de lui, lui décochant de petits gauches, biens secs, tandis que sa droite est là, prête à partir... Elle ne s'est pas partie, sauf dans quelques occasions peu favorables. A chaque fois, Brown se rendait compte que ce n'était pas l'instant idéal où il faut jouer toute sa chance. Et je le voyais qui retenait son coup au lieu de se détendre à fond.

Le temps passa ainsi, et Sangheilli, comprenant que son adversaire était au bout de son rouleau, commença d'émerger timidement de ses gants. Il prit des risques quand il sentit que ces risques devenaient anodins, et c'est ainsi qu'à partir du douzième round il n'eut plus devant lui qu'un grand pantin noir aux ficelles cassées.

On a dit que cette décision qui donnait la victoire à Brown était scandaleuse. Il n'y a pas de doute qu'il est assez curieux de devenir champion du monde dans un rêve, comme ce fut le cas. Mais il eût été aussi choquant de voir donner la victoire à un homme qui, délibérément, au début du match, avait refusé le combat. Un match de boxe n'est pas un concours de patience. C'est un singulier champion, celui qui attend pour se met-

tre en action que son adversaire soit fatigué de marquer des points.

Pour moi, je trouve que ce match ne comportait point de vainqueur. Brown, dans les derniers rounds, aurait dû être disqualifié. Mais Sangheilli aurait dû l'être dans les premiers pour manque de combativité. Ainsi l'un peut en appeler de sa défaite, et l'autre affirmer que sa victoire est légitime.

Une mauvaise décision ? En matière pugilistique, les mauvaises décisions sont celles qui vont à l'encontre du sentiment général, ou qui satisfont tout le monde. Mais celles qui partagent équitablement l'opinion en deux camps — ceux, celles qui n'ont convaincu personne, celle qui réservent l'avenir, ce sont les bonnes décisions.

Que demande la foule à la boxe ? A de rares exceptions près, elle lui demande des émotions fortes. Il est bien évident que Sangheilli est incapable de les lui donner. Tandis que le fulgurant enfant de Panama est encore en état de les lui prodiguer une ou deux fois. Par exemple, contre Peter Kane, le merveilleux petit Gallois. Et vous verrez que ceux qui protestaient l'autre soir seront les premiers à se réjouir quand on leur affichera la rencontre Brown-Peter Kane.

C'est la boxe ! Un peu de sport et beaucoup de spectacle.
Henri MINVILLE.
(« GRINGOIRE »)

L'ENVERS DU CINEMA

Encore un précurseur oublié

Georges Méliès et Emile Cohl ont connu la misère. Un autre précurseur, Henri Joly, est lui aussi dans le cas. Henri Joly, dont le nom est peu connu du grand public, est le premier qui projeta des vues cinématographiques en avril 1894. Il proposa un peu partout son appareil, mais on ne le prit jamais au sérieux.

— C'est un jouet d'enfant qu'il faudrait vendre bon marché, lui disait-on.

Et il resta simple ouvrier électicien sans toutefois abandonner ses recherches, étudiant le relief, la couleur, mais sans jamais pouvoir, faute d'argent, les pousser plus avant. Il est maintenant vieux et pauvre. Comme l'a déjà fait no-

tre confrère « Ciné-France », son cas méritait d'être signalé.

Rentrées

On annonce la rentrée de deux vedettes du « muet » qui avaient abandonné toute activité : Gloria Swanson et Bebe Daniels. La première va redébiter à l'écran en compagnie de Ramon Novarro, la seconde a abandonné son élevage d'autruches, en Afrique du Sud, pour affronter à nouveau le feu des sunlights.

(« RIC et RAC »)

NOTRE CONFRERE LE GRAND
MAURICE

Mais il est bien difficile de faire triompher une telle cause, si juste qu'elle soit.

Les professionnels du journalisme sous toutes ses formes doivent s'attendre aux concurrences les plus inattendues.

Autrefois, le reporter allait interviewer la « délicieuse artiste », le « grand boxeur », l'homme politique du jour, la maîtresse de l'assassin, l'enfant prodige ou le courturier à la mode. Maintenant, ces diverses vedettes écrivent elles-mêmes le « papier » qui passera en bonne place, avec une signature grosse comme ça. (Il est vrai que, parfois, la signature seule est authentique.)

Nous avons vu une ex-accusée, acquittée par le jury, devenir « chroniqueur judiciaire » : elle avait changé de place, mais bien peu, puisque le box de la presse n'est séparé que par une cloison de celui de MM. les assassins et Mmes les meurtriers. Un ancien coureur cycliste fut chargé de rendre compte chaque jour du Tour de France. Après tout, cela s'expliquait assez bien : l'ex-accusée avait une expérience personnelle de la chose judiciaire et le champion devenu critique pouvait se dire un technicien.

Mais voici mieux : Maurice Chevalier est devenu chroniqueur et, lui, il parlera de tout dans ses papiers, peut-être même du café-concert.

Le grand Maurice ne savait pas qu'il portait à son canotier une plume de fer sans doute non dénuée de beauté, comme celle d'Alfred de Vigny. A vrai dire, c'est un stylo en or, et notre éminent confrère nous en a parlé dans son deuxième article.

Autrefois, le journalisme conduisait à tout. Aujourd'hui, tout conduit au journalisme. Ce serait très flatteur pour les journalistes s'ils ne voyaient pas leur copie évincée par celle de n'importe quel

mouton à cinq pattes.

— J'vous empêche pas, leur dira le créateur de Valentine, de vous faire engager au Casino.

Quant au public, il ne s'étonne de rien et prend son plaisir où il le trouve. Comment ne goûterait-il pas la prose de notre Maurice national ? Aussi j'imagine que Mistinguett débitera bientôt comme journaliste : elle nous donnera chaque matin ou chaque soir son avis sur le concert européen. C'est son affaire. Sans compter qu'elle a déjà collaboré à bien des revues !

Clement VAUTEL.
(« GRINGOIRE »)

DANSES SACREES

Un récital enchanteur de
Josette et Renée Foatelli.

Des danses sacrées : danse javanaise et balinaise, interprétées au cours de cérémonies cultuelles, et dont la spiritualité s'unit à l'esthétique ; dont le style est d'une incomparable pureté ; danses persanes, pour ensorceler les étoiles et qu'il ne pleuve point ; lamento corse, danse funèbre ; danse juive, prière ou danse joyeuse de l'hygiène ; danses bibliques sur un rythme ancien ; danses aztèques en l'honneur de la lune ou du soleil ; et ces danses liturgiques, enfin, sur l'Os filii, ou l'Adeste Fideles qui nous rappellent que la danse n'est pas qu'un divertissement profane et que saint Basile déclarait : « La principale occupation des anges au ciel, c'est la danse ».

Josette et Renée Foatelli, avec beaucoup de grâce, ressuscitent ces danses sacrées, pour notre joie... et nous montrent — avec quel art — que leur principale occupation, sur terre, c'est la danse.

Au cours d'un gala, l'autre jour, pour l'œuvre de l'Aide morale de la jeunesse traduite en justice, elles enchantèrent un public fort distingué, en illustrant la danse sacrée à travers les âges. Josette Foatelli, au masque hiératique, illustre excellemment les danses d'origine hindoue et fait ressortir la somme de beauté qu'elles renferment en elles. Renée Foatelli, plus mystique, est l'interprète idéale des danses bibliques et chrétiennes.

La danse n'engendra point la religion, comme on l'a dit : elle est moins encore « la philosophie du corps », mais elle peut être l'illustration non seulement d'un texte musical, mais des plus éternelles et des plus profondes aspirations de l'âme vers la source dont elle est née.

E. C.
(« TEMPS PRESENT »)

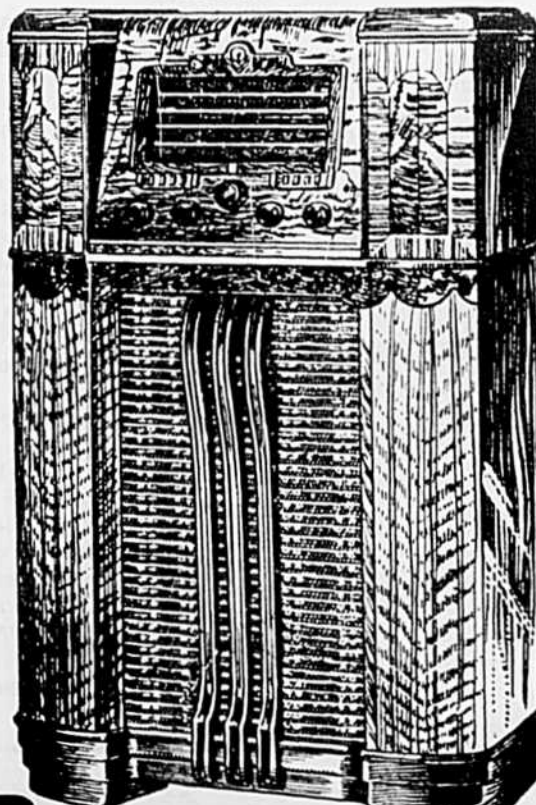
VOS POSTES PRÉFÉRÉS

Westinghouse
PRÉSENTE LE RADIO-
MERVEILLE DE L'ANNÉE

Vous touchez simplement le bouton... bien étiqueté aux lettres d'appel du poste... et vous captez le programme avec une clarté et une fidélité de reproduction sans égales... grâce à la syntonisation automatique de haute précision de l'appareil.

Entrez vous renseigner sur ce merveilleux perfectionnement qu'il ne faut pas confondre avec le régulateur à boutons des appareils d'occasion. Le syntonisateur automatique Westinghouse avec régulateur de fréquence automatique vous assure un fonctionnement parfait SANS AJUSTEMENT. Laissez-nous vous le démontrer.

Westinghouse
Pour les forgers ou l'on aime la Musique



Croiseur Universel 1230X de 12 lampes, avec tableau de réception de 5 bandes, syntonisation et réglage de fréquence automatique, cadran « Atlas de l'Air », etc. \$265.00

La Compagnie de Pouvoir du
Bas St-Laurent

Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

Ces fameuses
FARINES
OGILVIE
SONT ÉPROUVÉES POUR
ASSURER UNE CUISSON
Parfaite

OGILVIE BEST FLOUR
OGILVIE GLENORA
OGILVIE ALOUETTE
FLOUR

L'AIDE A LA JEUNESSE

Cours de six semaines à Mont-Joli. -- Clôture le 29 mars.

Dans le petit salon du pensionnat des Soeurs du Saint-Rosaire, au Mont-Joli, je trouve M. le curé de l'endroit, le Rev. Père Michaud, M. le Maire et Mme Dr. Lepage, M. l'Inspecteur Bélanger, MM. les abbés Noël, Gagnon, Morin, Lepage, et des paroisses voisines. La Mère Supérieure, Soeur Marie de Saint-Ovide, leur montre la petite exposition des travaux d'aiguille et de tricot faits par les jeunes filles des cours spéciaux. Un va-et-vient dans le parloir attire mon attention. J'y aperçois une table bien dressée qui nous invite et active notre appétit joliment aiguisé déjà.

Que se passe-t-il donc ici? Je ne me trompe sûrement pas, la fin de l'année scolaire est encore loin. Et le carême n'est pas fini.

C'est jour de fête, une fête spéciale, extraordinaire. La distribution des prix et des certificats d'études ménagères à plus d'une centaine de jeunes filles qui depuis six semaines travaillent jour et nuit à l'acquisition de la science de l'économie domestique.

Et, pour nous montrer ce qu'elles ont appris en si peu de temps, elles ont exposé dans le salon une centaine de morceaux de couture: tabliers, robes et costumes. La plupart sont cousus à la machine et finis à la main; plusieurs sont entièrement faits à la main. On voit qu'il y a eu de l'application de part et d'autre. Maîtresses et élèves ont rivalisé d'ardeur pour tirer du peu de temps à leur disposition le plus de savoir possible. Le succès est visible.

Sur la table de la salle à manger, ces gentilles demoiselles ne se contentent pas d'exposer les secrets de leur art culinaire; elles nous y font goûter, plus que cela, elles nous donnent un excellent, un savoureux, un substantiel dîner préparé avec art et servi avec adresse.

se. Tout en dégustant ces mets délicieux, nous faisons nos compliments aux élèves, car ce sont elles qui ont si bien appris ces plats et qui font le service à tour de rôle. Un des visiteurs pense tout haut qu'il serait à souhaiter que tous les hôtels de la Gaspésie pussent nous présenter une table aussi appétissante. Ce serait peut-être possible en louant les services de ces jeunes filles.

C'est un tour de force peu ordinaire que viennent d'exécuter les Révérendes Soeurs du Saint-Rosaire. Par dessus leur travail régulier, très chargé, de l'année, elles ont donné quarante journées de cours à cent trente élèves nouvelles, pour la plupart des inconnues. Comment ont-elles fait? Voilà leur secret! Elles ont dû former plusieurs groupes pour tâcher d'équilibrer les forces et pour faciliter le travail d'ensemble. Le résultat, c'est qu'à part quelques rares exceptions chacune s'en retourne avec un certificat attestant que toute cette somme énorme de travail a été poursuivie avec méthode et terminée par des concours et des examens. Les notes sont élevées, plusieurs au-dessus de 90 p.c. Cette sanction en dit long sur la valeur des leçons données, sur les veilles passées à étudier, etc. Il paraît que ces jeunes filles ont travaillé avec une application et une ardeur sans pareil. Elles ont été heureuses d'avoir aussi des cours d'infirmière à domicile donnés par Garde Aubin de l'Unité Sanitaire. Quelques conférences sur l'éducation de la femme et une retraite de trois jours ont complété admirablement cette quarantaine.

Souhaitons-en autant pour l'année prochaine et remercions les gouvernements de s'intéresser comme cela à la jeunesse rurale.

Paul HUBERT.

NOTES LOCALES

— Madame Roland Martin et sa soeur Mlle Carmelle Lavoie sont de retour d'un voyage à Montréal et Trois-Rivières.

— M. et madame Alphonse Couturier, de St-Louis du Ha! Ha!, étaient en ville la semaine dernière à l'occasion de l'ordination sacerdotale de leur fils M. l'abbé Gérard Couturier, par S. E. Mgr Georges Courchesne.

— M. le Dr et Mme L. Leduc, et leur fille, ont passé la fin de semaine à Montréal.

— L'hon. juge Garon Pratte, de Québec, était en ville cette semaine pour des procédures relatives à la collision d'automobiles qui se produisit le 25 juin 1937 entre la voiture de la troupe Bolduc et celle de M. Bilodeau de Québec, dans la paroisse de N.-D. du Sacré-Coeur, à quelques milles de Rimouski.

— Mme (Dr) Josée Pineault est revenue d'une promenade à Québec et Trois-Rivières.

— M. l'avocat J. Lapointe, de Québec, était en ville samedi dernier par affaires professionnelles.

— Mlle Elissiane Lepage est de retour d'un voyage à Montréal.

— Madame Lucien Deschenes et son fils Benoît sont revenus d'une promenade à Montréal.

DE BEAUX FILMS

Jusqu'à demain soir, au «Cartier»: un splendide et authentique documentaire sur la vie des religieuses du Bon Pasteur, film tourné dans l'intimité du cloître par permission spéciale de N. S. Père le Pape. Intéressant pour tous. A l'affiche du Cartier depuis jeudi.

De lundi à mercredi, au «Cartier»: «Carnet de Bal» de Julien Duvivier. Lire, en 3e page, une critique de ce superbe film aux grandes vedettes par Léon Franque.

AU CARTIER

Les 4-5-6 avril: Un chef d'oeuvre du cinéma français interprété par les plus grandes vedettes: Harry Baur, Pierre Blanchard, Marie Bell, Fernandel, Louis Jouvet, Raimu, Françoise Rosay et Pierre-Richard Willm, dans

«Un Carnet de Bal»

Vainqueur de la coupe Mussolini à la Biennale de Venise. Avec les nouvelles de la Presse. Les 7-8-9 avril: Un grand film musical américain interprété par Ean Parker et Douglas Montgomery dans

«Life Begins with love»

Avec le 7ème épisode de la série DICK TRACY et documentaire.

Le Conseil du Comté de Mégantic

En faveur d'une loi pour la radiation des vieilles hypothèques

UNE RESOLUTION

M. Yvon Lepage, maire de la paroisse de Sainte-Anastasia de Nelson, Cte Mégantic, a fait adopter, à la dernière séance du Conseil du comté de Mégantic tenue à Inverness le 9 mars 1938, par tous les maires présents des paroisses de ce comté, une résolution demandant avec instance au Gouvernement provincial d'adopter une législation destinée à éteindre et à radier les hypothèques inopérantes.

Le Conseil du comté de Mégantic appuie une résolution adoptée le 5 décembre 1937 par les membres de l'Association du Notariat du district de Rimouski.

Cette demande a pour but surtout de faciliter les recherches des titres des propriétés des cultivateurs désireux d'obtenir un prêt de l'Office du Crédit Agricole.

Nos lecteurs savent que, à la même date du 9 mars, à sa dernière session trimestrielle, le Conseil du Comté de Rimouski a adopté une résolution visant à la même fin.

AU CARTIER

MORT DE M. ALBERT SPENARD

Un figure bien sympathique, fort connue dans notre région laurentienne, vient de disparaître: Albert Spenard. Il était âgé de 61 ans.

Depuis quelques mois sa santé, affaiblie depuis un accident de voiture dont il avait été victime au cours de l'été passé, déclinait à vue d'oeil. Il continuait à voyager quand même. Ses amis restaient frappés de l'altération de ses traits. Sa robuste constitution était gravement minée, mortellement touchée. C'est le dimanche, 6 mars, que la mort brusquement l'a terrassé, à Arthabaska, quelques heures après son arrivée de Montréal, chez ses deux soeurs Mmes Mary et Mathilde, avec lesquelles il venait passer quelques jours pour se reposer.

Ses funérailles eurent lieu en l'église d'Arthabaska, mais il fut inhumé à Rivière-du-Loup, où il demeurait et où reposent déjà son épouse, née Marie-Flore Bellemare, et sa fille.

M. Albert Spenard était voyageur de commerce depuis un grand nombre d'années. Il représentait longtemps la Canadian Packard, qu'il quitta lors d'une réorganisation de cette compagnie. Il passa alors au service de Wilsil's Limited, dont il était, à sa mort, le voyageur dans notre région.

Il laisse pour le regretter, outre ses nombreux amis, deux fils: MM. Maurice, de Montréal, et François, d'Arthabaska; deux frères: M. Médéric Spenard, de Montréal, et M. Arthur Spenard, d'Arthabaska; deux soeurs, Mmes Mary et Mathilde Spenard, d'Arthabaska, sept beaux-frères et belles-soeurs, plusieurs neveux et nièces.

Nous conservons de cet excellent ami, qui était si affable et de relations si agréables, un fidèle souvenir. Que sa famille affligée veuille bien agréer l'expression de nos sincères condoléances.

BAIE-DES-SABLES

HAUTS-PARLEURS A L'EGLISE: La firme Paul Chaput, Engr. de Montréal, vient d'installer dans notre église des hauts-parleurs dits «Electro Vox». La première expérience eut lieu dimanche, le 27 mars, les résultats sont des plus satisfaisants et dépassent même les espérances. Grâce à ce système, le problème de la résonnance de notre église est résolu, car nous pouvons entendre la parole de Dieu dans tous les lieux de l'église.

Nous devons nos félicitations à M. le Curé et à la Firms Chaput qui nous ont doté d'un système si avantageux.

Société Radio-Canada.

EMISSIONS RELAYEES DES BASES MILITAIRES DES ETATS-UNIS PAR R. C. A.

Dimanche, 3, à 2 h. p.m.

Le poste CBF fera le relais, le dimanche, 3, de 2 heures à 3 heures de l'après-midi de l'émission présentée sous la rubrique «Magic Key of R.C.A.». Cette fois, l'émission consistera dans la présentation d'hommages à l'armée et à l'aviation militaire des Etats-Unis. Le chef d'état-major, le général Malin Craig, visitera les divers services de la T.S.F. et il y aura des émissions transmises de l'Académie militaire de West Point, des bases militaires du New-Jersey et du Maryland et aussi d'un avion qui tentera d'atteindre la stratosphère.

Au programme du concert, on remarque le nom de Lotte Lehman, du Metropolitan Opera.

Il y aura des commentaires en français.

Il n'y a rien comme une bonne dose de charlatanisme pour guérir les malades imaginaires.

C'est lundi prochain que le film tant attendu, tant vanté, de Julien Duvivier, le «CARNET DE BAL», va prendre l'affiche au théâtre CARTIER.

Cette oeuvre d'une maîtrise absolue s'est imposée devant le jury international de Venise qui lui a décerné la Coupe Mussolini, juste et digne récompense d'un admirable travail.

Le thème est sans doute connu: reprenons-le en quelques notes brèves. Une jeune et jolie veuve, pour combler sa vie, décide de revoir un à un les danseurs de son premier bal. Que sont-ils devenus? Le premier est mort et c'est sa mère devenue folle de chagrin qui la reçoit. Le second, jeune avocat, a joué avec la loi et il a perdu. Le troisième a trouvé la quietude de l'âme et de l'esprit dans le service de Dieu. Un autre a fui dans la montagne, qu'il ne quittera plus. Un autre a réussi: il est maître de son village et a épousé sa ménagère. Les autres? Le jeune médecin a sombré dans l'abjection: le garçon coiffeur est toujours coiffeur, et le dernier est mort laissant un fils orphelin. Après cet amer retour sur le passé, la veuve adoptera le jeune adolescent.

Voilà un thème original que les huit plus grands artistes de France exploitent avec une puissance inconnue jusqu'alors. CARNET DE BAL, groupe en effet Harry Baur, Marie Bell, Pierre Blanchard, Fernandel, Louis Jouvet, Raimu, Françoise Rosay et Pierre-Richard-Willm.

Ces maîtres ont été dirigés par un autre maître, Julien Duvivier. Rien d'étonnant que le film ait été jugé le meilleur film du monde à la Biennale de Venise.

A lire dans une autre page de ce journal: une critique de ce célèbre film par Léon Franque.

ST-QUENTIN, N. B.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Anselme Poirier (née Rose Deschenes) survenue le 24 mars. L'inhumation eut lieu le 26 mars. Elle laisse pour pleurer sa perte son mari éploré, 2 enfants en bas âge, son père et sa mère, M. et Mme Octave Deschenes, six frères, MM. Léo, Eugène, Louis, André, Sylvio et Fernand; cinq soeurs, Mme Albert Roy (Lina), Léona, Amanda, M.-Blanche et Laurette; sa grand-mère Mme Alphonse Deschenes, son beau-frère M. Albert Roy, et un grand nombre de tantes, oncles, cousins et cousines, tous de St-Quentin, N. B.

Société Radio-Canada

L'HEURE DOMINICALE

Le dimanche, 3, de 5 hres à 6 hres p.m.

L'Heure Dominicale, au réseau français de Radio-Canada, le dimanche, 3, de 5 heures à 6 heures p.m., sera radiodiffusée de l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa. La chorale, composée de douze voix d'hommes, sera dirigée par le R. P. Conrad Latour, O. M. I., directeur de l'Ecole de Musique de l'Université d'Ottawa.

A l'orgue: M. Paul Larose. Voici le programme de cette émission: C'est le soir (4 v.) Frank-Gautier. Pueri Hebraeorum (4 v.) Gallus. Tristis est (4 v.) Nasens.

La chorale: «Les Congrès eucharistiques internationaux», par le R. P. L. Denis, O.M.I., professeur à l'Université d'Ottawa.

Une hora (4 v.) Victoria. Judas mercator (4 v.) Victoria.

La chorale: Chronique de l'actualité religieuse; par M. Charles Gautier, journaliste.

O vos omnes (4 v.) Victoria. Stabat Mater (4 v.) Palestrina. Adoramus (4 v.) Palestrina.

Celui qui se met au blanc est généralement noir.



RETICULES

Smarts modèles jeunes.

Pour convenir à votre toilette de Pâques. Noir, bleu,

rouge, brun.

\$2.95

LES TEINTES DU PRINTEMPS

Sun Nude, Entre nous, Cruize tan, Tropic Tan, Plaza beige, Vagabon, Copper blush, Sonni beige.

Chiffon «Allen A». Entièrement façonné

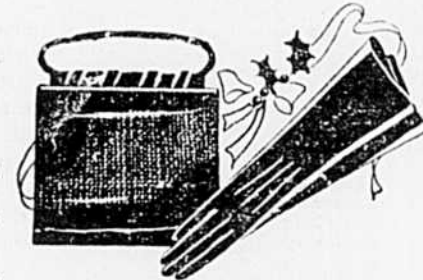
75c

Semi chiffon

75c

Crêpe de soie pure transparence, sans ombres

1.00



GANTS «BALZER»

Kid Tan et léger. Avec pique de soie blanche. Pagode large. Noir.

\$1.75

LE MAGASIN ST-GEORGES

ENREGISTRE

LE «GASPEZIA»

Le navire «Gaspesia» de la Clarke Steamship a quitté Québec à bonne heure, mardi, 29 mars, pour un premier voyage dans le bas du fleuve. Le navire est sous le commandement du capitaine Georges-P. Caron. Une trentaine de passagers ont pris place à bord du navire qui contenait également un cargo de 400 tonnes de marchandises diverses. Le navire s'arrêtera d'abord à Pointe-aux-Pic, à Tadoussac, aux Escoumains, puis dans tous les ports de la côte Nord de Baie Comeau à Havre St-Pierre. Il fera également escale à l'île d'Anticosti.

L'ACTION CATHOLIQUE

(Suite de la 6e page)

A L'APOSTOLAT

Les membres de l'A.C. ne se consacrent pas à un travail purement naturel: économique ou politique, mais ils prennent part à la mission confiée par le Christ aux apôtres et à leurs successeurs: conquérir les âmes. L'apostolat en effet, c'est une mission surnaturelle qui s'exerce dans l'intérêt des âmes, conformément à cette lumineuse définition du Pape: «Être apôtre, c'est communiquer à d'autres âmes les trésors de la Rédemption». Il s'agit donc pour la militante de christianiser, de rechristianiser ou d'améliorer son milieu social. Les militantes, comme toute chrétienne du reste, doit donc travailler à la diffusion de la vérité évangélique en préparant de près ou de loin, les esprits et les coeurs à la grâce des sacrements. Par vocation baptismale tous les chrétiens sont des redempteurs du monde et gardiens de leurs frères.

HIERARCHIQUE

Dans l'A.C. les laïques doivent agir sous la direction de la hiérarchie. Le saint Père a insisté sur ce point dans un discours prononcé le 5 mai 1932. Expliquant la participation à l'apostolat hiérarchique, le Pape s'exprime ainsi: «Participation, donc union aux Evêques et aux prêtres; donc action non pas dispersée et arbitraire, mais subordonnée à l'action principale des évêques et des prêtres, s'appuyant et pivotant sur elles. Ces paroles sont bien précises. Quand on voudra faire de l'apostolat à côté ou en dehors de la direction hiérarchique, on fera de l'apostolat laïque individuel d'un caractère privé, on ne fera pas d'A. C. au sens actuel du mot.

x x x

Le moyen le plus facile pour sa-

VOUS POUVEZ MAINTENANT VOUS PROCURER LA CHAUSSURE HARTT A RIMOUSKI

La plus belle au Canada

Largeurs combinées: AA/A

A B B C

\$10.00

L'ADJUST-ARCH

\$12.50

Sa sainteté Pie XI déclare que le grand devoir de l'heure actuelle, c'est l'apostolat des laïques organisés sous l'autorité des évêques. Resterons-nous encore longtemps sources à son appel pressant? Que toutes les jeunes filles s'empres-sent donc de recourir au remède recommandé comme le plus efficace pour guérir les maux dont souffre notre époque.

Armandine LAMONTAGNE, Présidente de l'A.C.J.C.F.

LOGEMENT A LOUER

Beau logement à louer, comprenant 6 pièces, situé rue Rouleau, et actuellement en construction. S'adresser à: ERNEST COTE, Rue St-Jean-Baptiste, Rimouski.

AVIS

AUX COIFFEURS ET COIFFEUSES. Vendrai à sacrifice: Un set de protecteur neuf, sur machine Regina, sans fil, pour 30 chauffeurs. Mme Alcide DUMONT. Trois-Pistoles.

VENTE PAR LE SHERIF

5674 C. S. Côté vs Truchon. Tous droits du défendeur Truchon sur les Nos 21A, 21B, 22A et 22B du rang 6 du Canton Langis. Vente à l'église de St-Vianney, le 5 avril 1938, à onze heures A. M. Chs D'Anjou, Shérif.

Notre spécialité

VÊTEMENTS DE DEUIL

Notre sympathie vous est acquise, et vous pouvez avoir entière confiance en notre service. Dans l'impossibilité de venir au magasin, téléphonez

258-B

Magasin Verreault Rimouski

Exigez le «BISCUIT SELECT»

EN VENTE CHEZ TOUS LES EPICIERIS PAUL FILLION représentant, C. P. 214 RIMOUSKI.

Les Farines Robin Hood

«Robin Hood»
«Keynote»
«Marianne»

sont toujours de même qualité.